

## LISTE DES ABREVIATIONS

<b>ADéFI</b>	: Action pour le Développement et le Financement des micro-entreprises
<b>AFD</b>	: Agence Française de Développement
<b>AGEPMF</b>	: Agence d'Exécution du Projet Micro-Finance
<b>AID</b>	: Association Internationale de Développement
<b>APD</b>	: Aide Publique au Développement
<b>BAD</b>	: Banque Africaine pour le Développement
<b>BADEA</b>	: Banque Africaine pour le Développement
<b>BEI</b>	: Banque Européen de Développement
<b>BFG-SG</b>	: Banky Fampandroana ny Varotra - Société Générale
<b>BIT</b>	: Bureau International du Travail
<b>BMOI</b>	: Banque Malgache de l'Océan Indien
<b>BNI - CL</b>	: Banque Nationale de l'Industrie - Crédit Lyonnais
<b>BOA</b>	: Banque Of Africa
<b>BTM</b>	: Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra
<b>CAD</b>	: Comité d'Aide au Développement
<b>CECAM</b>	: Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel
<b>CMB</b>	: Compagnie Malgache des Banques
<b>COI</b>	: Comité de l'Océan Indien
<b>COMESA</b>	: Common Market for Eastern and Southern Africa
<b>CSBF</b>	: Commission de Supervision Bancaire et Financière
<b>DID</b>	: Développement International Desjardin
<b>DTS</b>	: Droit de Tirages Spéciaux
<b>FAC</b>	: Fonds d'Aide à la Coopération
<b>FAD</b>	: Fonds Africain au Développement
<b>FAS</b>	: Facilité d'Ajustement Structurel
<b>FASR</b>	: Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé
<b>FED</b>	: Fonds Européen pour le Développement
<b>FENU</b>	: Fonds d'Equipement des Nations-Unies
<b>FIDA</b>	: Fonds International pour le Développement Agricole
<b>FMI</b>	: Fonds Monétaire International
<b>IDA</b>	: International Development Association
<b>IDE</b>	: Investissement Direct Etranger
<b>ICAR</b>	: International de Crédit Agricole Rural
<b>IMF</b>	: Institution Financière Mutualiste
<b>INSTAT</b>	: Institut National de la Statistique
<b>IPPTÉ</b>	: Initiative des Pays Pauvres Très Endettés
<b>MAE</b>	: Ministère des Affaires Etrangères
<b>MEFB</b>	: Ministère de l'Economie des Finances et du Budget
<b>OCDE</b>	: Organisation Communautaire pour le Développement Economique
<b>ONG</b>	: Organisation Non Gouvernementale
<b>ONU</b>	: Organisation des Nations Unies
<b>OPEP</b>	: Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
<b>OTIV</b>	: Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola

<b>PED</b>	: Pays en Voie de Développement
<b>PIB</b>	: Produit Intérieur Brut
<b>PNUD</b>	: Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PPTE</b>	: Pays Pauvres Très Endettés
<b>RFA</b>	: République Fédérale d'Allemagne
<b>SADC</b>	: Southern Africa Developpment Community
<b>SMB</b>	: Secrétariat Multi-Bailleurs
<b>TELMA</b>	: Télécom Malagasy
<b>TIAVO</b>	: Tahiry Ifamontjena amin'ny Vola
<b>TVA</b>	: Taxes sur la Valeur Ajoutée
<b>UCB</b>	: Union Commercial Bank
<b>UE</b>	: Union Européenne
<b>USD</b>	: United State Dollar

## LISTE DE GRAPHIQUE

<b>GRAPHIQUE N° 01</b> : Structure des capitaux étrangers à titre de création d'entreprises dans les secteurs d'activité de 1994 à 1999.....	27
---	----

## LISTE DES TABLEAUX

<b>TABLEAU N°01</b> : Evolution de l'aide 1997 à 2000 (en milliers de US dollar).....	17
<b>TABLEAU N° 02</b> : Service de la dette extérieure de 2002 à 2005 (en millions de DTS).....	18
<b>TABLEAU N° 03</b> : Encours de la dette extérieure (en millions de DTS).....	19
<b>TABLEAU N°04</b> : Situation des dons et prêts par bailleurs le 22 juillet 2005 (en USD).....	20
<b>TABLEAU N° 05</b> : Situation des IDE à Madagascar de 1990 à 2005 (en millions de DTS).....	25
<b>TABLEAU N° 06</b> : Structure des IDE par continent de 1994 à 1999.....	26
<b>TABLEAU N° 07</b> : Evolution des investissements étrangers dans la création des sociétés et augmentation de capital de 1994 à 1999.....	29
<b>TABLEAU N° 08</b> : Evolution du volume (en tonne), des prix (en DTS) et des Valeurs (millions de DTS) des principaux produits d'exportations.....	37
<b>TABLEAU N° 09</b> : Evolution des valeurs des principaux produits d'importations (en millions de DTS).....	38
<b>TABLEAU N° 10</b> : Indicateurs de la balance des paiements 2001-2004 (en millions de DTS).....	38
<b>TABLEAU N° 11</b> : Evolution de la pauvreté selon le secteur d'activité du chef de ménage.....	40
<b>TABLEAU N° 12</b> : Répartition des capitaux des banques suivant l'origine des actionnaires.....	43

## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b><i>Première partie : DE LA GLOBALISATION FINANCIERE A MADAGASCAR.....</i></b>	<b>3</b>
Chapitre I : Concepts et définitions.....	4
Section 1 : Les moteurs de la globalisation financière.....	4
Paragraphe 1 : La privatisation financière.....	4
Paragraphe 2 : La libéralisation financière.....	8
Paragraphe 3 : La globalisation financière.....	11
Section 2 : Les acteurs de la globalisation financière.....	13
Paragraphe 1 : Les banques commerciales.....	13
Paragraphe 2 : Les entreprises.....	13
Paragraphe 3 : Les institutions non bancaires.....	14
Paragraphe 4 : Les banques centrales.....	14
Paragraphe 5 : Le pouvoir public.....	14
Chapitre II : Les flux financiers à Madagascar.....	15
Section 1 : Les financements extérieurs du pouvoir public.....	15
Paragraphe 1 : Historique dans les institutions financières internationales.....	15
Paragraphe 2 : Les Aides Publiques au Développement.....	16
Paragraphe 3 : Les financements du pouvoir public.....	18
Section 2 : Les IDE vers Madagascar.....	21
Paragraphe 1 : Bref historique.....	21
Paragraphe 2 : Evolution des IDE à Madagascar.....	22
Paragraphe 3 : Structure par continent des IDE à Madagascar.....	25
Paragraphe 4 : Structure par secteur d'activité et par pays d'origine.....	26
Paragraphe 5 : Les IDE et les investissements annuels dans les entreprises.....	28
Section 3 : Les programmes IMF soutenus par les bailleurs de fonds.....	30
Paragraphe 1 : Le projet microfinance de la Banque Mondiale.....	30
Paragraphe 2 : L'AFD et l'UE.....	30
Paragraphe 3 : Le FIDA.....	31
Paragraphe 4 : La BAD, RFA et le PNUD-FENU.....	31
Paragraphe 5 : La coordination des bailleurs de fonds.....	32

## **Deuxième partie : LES ATTITUDES ENVERS LA GLOBALISATION FINANCIERE.....33**

Chapitre I : Impacts socio-économiques et financiers.....	34
Section 1 : La faiblesse structurelle.....	34
Paragraphe 1 : Les Indicateurs de la dette .....	34
Paragraphe 2 : Les indicateurs économiques.....	36
Paragraphe 3 : Indicateurs du développement.....	39
Paragraphe 4 : Structure de la pauvreté.....	40
Section 2 : Les institutions financières.....	41
Paragraphe 1 : La position dans les institutions financières internationales.....	41
Paragraphe 2 : Relation entre banques et autres institutions financières.....	42
Paragraphe 3 : Le secteur bancaire.....	42
Chapitre II : Suggestions stratégiques face à la globalisation financière.....	44
Section 1 : Les mesures socio-économiques.....	44
Paragraphe 1 : Issu de développement.....	44
Paragraphe 2 : En terme de croissance économique.....	46
Paragraphe 3 : Les secteurs extérieurs.....	47
Section 2 : La politique économique.....	48
Paragraphe 1 : Le système économique.....	48
Paragraphe 2 : L'incitation à investir.....	50
Section 3 : Les rôles économiques de l'Etat.....	51
Paragraphe 1 : La politique monétaire.....	51
Paragraphe 2 : Effet de l'investissement.....	52
Paragraphe 3 : La politique commerciale et politique de redistribution.....	53
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>54</b>

## **ANNEXE BIBLIOGRAPHIE**

# INTRODUCTION

Ce mémoire nous permet de connaître, avec détail, l'impact de la globalisation financière à Madagascar. Il démontre l'importance du mouvement financier dans la recherche d'un certain niveau de croissance à travers un programme bien déterminé de lutte contre la pauvreté et pour un développement économique durable.

Généralement, la mondialisation a pour stratégie principale la libéralisation du commerce au niveau mondial en réduisant ou en éliminant toutes les barrières tarifaires ou non afin d'arriver au développement mondial équilibré et durable. Elle peut être définie comme un mouvement qui couvre trois étapes dont : l'internationalisation liée au développement des flux d'exportations ; la transnationalité à celui des flux d'investissement et des implantations à l'étranger ; et la globalisation.

Au début, cette « globalisation financière » connue sous l'appellation de « l'intégration financière » pouvait être définie comme la baisse des coûts sur les transactions internationales d'actifs ou comme l'accroissement des flux financiers entre les pays. Alors, c'est un état et un processus d'interconnexion des marchés financiers nationaux, à l'aide des technologies informatiques autorisant une circulation instantanée des capitaux pour déboucher sur un marché financier mondial unifié. Mais il faut remarquer que cette globalisation financière présente aussi des limites et pose en même temps de nombreux problèmes. D'abord, elle fait poser des contraintes sur les politiques économiques des pays. Par ailleurs, elle se révèle être la source de fortes instabilités qui conduisent à des fuites massives de capitaux et des crises spéculatives. Un premier problème qui se pose est donc de savoir si on doit l'encourager ou la restreindre.

Depuis son indépendance, Madagascar cherche toujours la voie de son développement économique. Mais la situation économique de la grande Ile ne cesse de se détériorer. Alors sous le régime socialiste, la politique d'investissement à outrance était programmée et a été réalisée dans l'esprit de lutter contre la pauvreté. Les aides et les emprunts extérieurs étaient les principales sources pour combler les besoins de financement internes. Mais cette situation détériore en réalité la situation économique du pays et augmente le taux de la pauvreté national dû principalement à la lourdeur du service de la dette et à l'allocation des ressources dans des investissements non rentables ou non productifs.

Actuellement, les contextes national et international ont changé. Alors, face au changement survenu, Madagascar mène une politique nationale de lutte contre la pauvreté dans son programme pour mettre à jour sa stratégie de développement afin de bien exploiter ses avantages naturels et de mener à bien sa politique de développement rapide et durable. En outre, il doit savoir trouver les sources de financement adéquates pour résoudre ses problèmes de

financement.

A cet effet, nous avons choisi pour thème de notre mémoire : « L'IMPACT DE LA GLOBALISATION FINANCIERE A MADAGASCAR » pour les raisons suivantes :

- d'abord, la pauvreté à Madagascar exige de solutions rapide et efficace basées sur la réalité ou sur l'environnement national et international existant.

- ensuite, la tendance vers l'idéologie libérale dans le mécanisme du système économique internationale depuis le début des années 90 constitue un changement radical pour tous les pays du monde sans exception. Tous les acteurs économiques agissent dans un cadre du marché unique et sous des règles universelles, ainsi les capitaux internationaux peuvent circuler librement dans le monde entier. Espérant que, Madagascar peut donc y résoudre facilement son problème de financement pour son développement et profiter de plus les autres opportunités telles que l'extension de marchés, la libre circulation des informations, la libre circulation de la technologie nouvelle.

En revanche, ces opportunités exigent une politique d'adaptation de la part du pays d'accueil. De ce fait, le pays doit mettre ses efforts sur le choix de la catégorie de financement qui peut être utile à son développement et aussi la maîtrise des stratégies à utiliser pour attirer une masse importante d'investissements suffisants pour conduire véritablement vers un développement.

Ce thème nous permettra de maîtriser tout ce qui concerne les évolutions et les mouvements des flux financiers nationaux et internationaux, en exposant leurs caractéristiques et surtout leurs impacts. Il nous fournira des données sur l'importance des mouvements financiers vers Madagascar sous forme d'Investissements Directs Etrangers (IDE) ou d'Aides Publiques au Développement (APD). En fin, il nous permettra aussi de connaître l'évolution des efforts fournis par Madagascar dans ses politiques de développement, et d'analyser pourquoi le pays reste depuis toujours dans un état de pauvreté, et d'envisager de suggestions stratégiques basées sur un Etat souverain.

Notre travail sera subdivisé en deux grandes parties qui seront présentées de la manière suivante :

- Dans la première partie, nous allons traiter de la globalisation financière à Madagascar.

- Quant à la deuxième partie, elle sera consacrée à l'étude des attitudes stratégiques face à la globalisation financière.

## **Première partie**

### **« DE LA GLOBALISATION FINANCIERE A MADAGASCAR »**

Depuis l'heure de l'ouverture économique, chaque pays commence à s'intégrer aux nouvelles règles commerciales et financières. Ainsi, le secteur privé est devenu le moteur de la croissance économique. La libéralisation financière est un élément souhaité dans la stratégie de croissance à travers les atouts qu'elle espère apporter.

Dans cette première partie, nous allons voir au chapitre premier les concepts et définitions des éléments de la globalisation financière en précisant ses moteurs et ses acteurs. Ensuite, dans le second chapitre, nous allons analyser les évolutions des flux financiers à Madagascar.

## **Chapitre I**

# **Concepts et définitions**

Le concept de la globalisation financière consiste généralement à un effacement progressif des frontières physiques et réglementaires qui font obstacle à l'accumulation du capital à l'échelle mondiale. Il est nécessaire de connaître et de définir les moteurs et les acteurs de la globalisation financière.

## **Section 1 : Les moteurs de la globalisation financière**

La globalisation financière dans sa mise en oeuvre comprend plusieurs facteurs : la privatisation, la libéralisation et la globalisation financière.

### **Paragraphe 1 : La privatisation financière**

La privatisation financière comprend les Investissements Directs Etrangers (IDE) et la multinationalisation.

#### **1.1 : Les firmes multinationales**

La firme multinationale est une entreprise possédant plusieurs filiales au moins dans deux pays. Une internationalisation signifie que la part des exportations ou des transactions à l'étranger dans le chiffre d'affaires présente un pourcentage croissant. Une multinationalisation se caractérise le plus souvent par la présence d'au moins deux unités de production à l'étranger. Ces unités, localisées dans des zones géographiques différentes, dépendent d'un centre de décision principal.

Le processus de multinationalisation se fait en six étapes :

- première étape : elle se manifeste par la présence d'un intermédiaire commercial dans le pays concerné, généralement un importateur;
- deuxième étape : l'arrivée d'un délégué commercial dans le pays d'accueil ;
- troisième étape : une antenne commerciale est créée pour répondre à l'augmentation du volume des ventes et un département d'exportation est fondé au siège de l'entreprise. La vente directe aux acheteurs est ainsi initiée ;

- quatrième étape : elle se caractérise par l'installation d'une filiale commerciale, entreprise à part entière qui dispose d'un réseau et de moyens de distribution ;
- cinquième étape : une usine d'assemblage est montée, afin de profiter, par exemple, des différentes de coûts par rapport au pays d'origine ;
- sixième étape : la production est désormais effectuée à l'étranger.

## 1.2 : Les financements extérieurs

Le développement socio-économique d'un pays nécessite obligatoirement des moyens financiers suffisants répondant aux besoins d'investissements. En réalité, deux sources de financement selon leur origine sont possibles pour satisfaire ces besoins d'investissement : les financements internes et les financements externes. En général, il y a cinq sources de financements externes : les IDE et les investissements de portefeuille, les investissements ou flux au titre de la dette privée, l'Aide Publique au Développement et la Dette Publique.

### a- Les investissements Directs Etrangers

Les Investissements Directs Etrangers qu'on appelle habituellement IDE ou IED, constituent un financement privé et direct fourni par des investisseurs étrangers. Ils signifient non seulement la participation des investisseurs privés étrangers au capital de l'entreprise ou la détention d'une partie du capital de l'entreprise par des entreprises étrangères, mais en même temps ils donnent aux investisseurs le droit de participer à la gestion de cette entreprise. Selon le Fonds Monétaire International (F.M.I.), le capital détenu par un investisseur étranger atteignant les 10% et plus de fonds propres de l'entreprise procure à cet investisseur le droit de contrôle sur la gestion de l'entreprise.

L'IDE présente deux avantages majeurs : d'abord, il représente un apport de devises étrangères et contribue par conséquent au financement du déficit de la balance courante, ensuite il constitue un moyen efficace à la stimulation de la production.

### b- Les investissements de portefeuille

Ils signifient tout simplement une participation des investisseurs au capital de l'entreprise. Ces investissements se matérialisent par un achat d'obligations, d'actions ou de titres privés ou d'Etat sans intention d'exercer un contrôle. Ils sont considérés comme de placement international.

C'est un simple placement financier effectué par un investisseur étranger à de fin de bénéficier des dividendes car une partie du capital de l'entreprise est détenue par les investisseurs.

L'expansion des investissements de portefeuille est due à la tendance de la déréglementation du secteur financier dans les pays industrialisés et de l'estompe progressif des frontières entre les marchés internationaux des capitaux. La suppression des restrictions aux mouvements de capitaux dans les pays industrialisés mais aussi les pays en voie de développement a comme résultat d'accroître le flux d'épargne vers les marchés internationaux de capitaux.

#### **c- Les investissements ou flux au titre de la dette privée**

C'est une source de financement extérieur qui se manifeste par une dette contractée par des sociétés privées soit auprès de prêteurs officiels constitués par des institutions financières internationales telles que Banque Mondiale, Système Financier International (SFI) et des banques régionales de développement comme la Banque Africaine de Développement (BAD) par exemple, soit auprès des banques ou des sociétés industrielles ou commerciales privées étrangères. La dette est publiquement garantie ou non.

#### **d- L'Aide Publique au Développement**

On appelle « aide publique au développement » les dons ou les prêts à des conditions financiers privilégiées accordés par des organismes publics de l'OCDE réunis dans le Comité d'Aide au Développement (CAD). Il suffit qu'un prêt soit consenti à un taux inférieur à celui du marché pour qu'il soit considéré comme aide, même s'il est ensuite remboursé jusqu'au dernier centime par le pays bénéficiaire. Les bénéficiaires de l'APD sont désignés par le CAD, tous les PED n'en font pas partie.

Elle désigne donc l'ensemble des contributions effectuées par les administrations publiques des pays développés aux pays en voie de développement. Elle comprend l'aide sous forme de dons, les apports financiers conditionnés par un taux d'intérêt largement inférieur au taux réel appliqué sur le marché, les allégements de la dette et la coopération technique.

#### **e- La dette publique**

C'est un financement extérieur obtenu à partir des emprunts contractés par l'Etat ou les organismes publics soit auprès des institutions financières internationales soit auprès des administrations publiques nationales.

L'IDE et l'investissement de portefeuille sont de capitaux privés. L'IDE comme

l'investissement de portefeuille n'est pas un endettement extérieur mais c'est un investissement étranger. C'est à dire un apport de fonds privé. Tandis que le flux au titre de la dette privée, la dette publique et l'aide publique s'il ne s'agit pas de dons sans contrepartie sont des endettements extérieurs.

### **1.3 : Les financements internes**

Les financements internes sont assurés par l'épargne des administrations, l'épargne des entreprises et l'épargne des ménages qui constituent la totalité de l'épargne nationale.

#### **a- L'épargne des administrations**

Elle comprend l'épargne des administrations publiques, c'est-à-dire l'ensemble de l'épargne de l'Etat, des collectivités locales et des organismes publics. Elle est égale à la différence de la totalité de leurs recettes et celle de leurs dépenses de fonctionnement. Les recettes sont généralement constituées par les recettes fiscales tels que droits d'enregistrement et toutes sortes de taxes et impôts. Tandis que les dépenses de fonctionnement comprennent les salaires des fonctionnaires, retraites, prestations maladies, subventions, allocations familiales ect...

L'épargne des administrations est destinée principalement à assurer la construction et la maintenance des infrastructures publiques et l'amélioration des services publics tels que routes, écoles, infrastructures de santé, éducation, sécurité, etc...qui ont un impact sur les activités productives du secteur privé et le niveau général de vie de la population.

#### **b- L'épargne des entreprises**

Elle est égale à la différence entre les recettes commerciales des entreprises et les dépenses liées à leur production telles que dépenses payées aux fournisseurs, charges liées aux salaires, frais financiers, impôts et dividendes, etc... Elle leur permet de s'autofinancer et assurer par leur propre moyen le changement de matériel d'équipement usé, l'augmentation de niveau de production, l'achat d'équipement moderne, l'amélioration des conditions de travail, etc...

#### **c- L'épargne des ménages**

Elle est constituée par ce qui reste du revenu des ménages après l'imputation des dépenses destinées aux besoins fondamentaux. Elle permet aux ménages d'investir dans différents domaines d'activités tels que commerce, secteur immobilier et même dans les activités productives quand elle

atteint un niveau élevé.

Ces trois épargnes qui constituent l'épargne nationale d'un pays doivent normalement assurer le financement de son besoin en investissement afin de trouver la croissance. En revanche, au cas où son niveau ne permet pas de supporter les dépenses suffisantes aux investissements car la majeure partie du revenu est destinée à la consommation, le recours à l'épargne extérieure est nécessaire.

## **Paragraphe 2 : La libéralisation financière**

Cette libéralisation financière nous permet de voir les effets et l'efficacité des politiques économiques expansionnistes pour chaque pays. D'abord, une globalisation, en théorie et en pratique demande de la part de chaque pays une ouverture de leur économie. Mais la définition des politiques économiques prend en compte du système de changes appliqué dans chacun de ces pays. A savoir un système de change flottant et un système de change fixe.

### **1.1 : Economie ouverte avec taux de change fixe**

Dans une économie ouverte, la politique macro-économique est confrontée à un double objectif : il s'agit d'une part d'atteindre le plein emploi sans inflation, ou équilibre interne ; il faut d'autre part assurer l'équilibre externe, défini par la stabilité des réserves officielles en devises, ou équilibre de la balance des paiements.

En régime de change fixe, la réalisation simultanée de l'équilibre interne et de l'équilibre externe est délicate puisque la défense de la parité limite la capacité du pays à mener une politique monétaire autonome.

#### **a- La politique budgétaire expansionniste en économie ouverte**

Dans le cadre à court terme, une augmentation des dépenses publiques financées par emprunt tend à éléver la demande globale et la production nationale mais pousse aussi le taux d'intérêt à la hausse mais cette hausse de taux est beaucoup plus faible que dans une économie fermée. Ce qui a des effets contradictoires sur la balance des paiements :

- l'augmentation de la production nationale et de l'emploi, en élevant les importations, dégrade le solde commercial ;

- la hausse du taux d'intérêt attire les capitaux étrangers, ce qui améliore le solde financier.

Mais ici, l'effet sur la balance des paiements (ou sur le marché des changes) qui conditionne lui-même l'impact en retour sur l'économie interne par l'intermédiaire de la variation de la masse monétaire qu'il engendre, est indéterminé. En suite, elle met en oeuvre, face à la globalisation financière, la mobilité parfaite des capitaux. Donc, la hausse du taux d'intérêt suscitée par les emprunts d'Etat attire des flux importants de capitaux étrangers, l'effet dominant est l'amélioration du compte financier.

Dans le cadre de long terme, du fait des interventions de la Banque Centrale pour maintenir le taux de change, les réserves officielles se gonflent, la masse monétaire augmente et le prix augmente, ce qui atténue la hausse du taux d'intérêt, réduit l'éviction et accentue l'effet expansionniste de la relance Budgétaire. Une dévaluation est possible dans le long terme.

En gros, avec la mobilité parfaite de capitaux que la globalisation fait naître, en économie ouverte, la politique budgétaire est supposée efficace.

### **b- La politique monétaire expansionniste en économie ouverte**

La politique monétaire consiste en une augmentation de la masse monétaire en circulation. A court terme cette augmentation de la masse monétaire tend à réduire le taux d'intérêt et à éléver la demande globale. Ce qui a deux effets de même sens sur le marché des changes :

- l'augmentation de la demande globale élève les importations et élève l'offre de monnaie nationale contre devises ;

- la baisse du taux d'intérêt engendre des sorties de capitaux et donc élève également l'offre de monnaie nationale, ceci d'autant plus que la mobilité des capitaux est parfaite.

Ici, la défense du taux de change engendre une réduction des réserves officielles et une contraction de la masse monétaire. En absence de stérilisation, un régime de taux de change fixe prive les autorités d'utiliser l'instrument monétaire pour atteindre l'équilibre interne.

La stérilisation consiste :

. en cas de déficit externe, la banque centrale peut compenser la contraction monétaire induite par la défense du taux de change en achetant des titres détenus par les agents privés : la masse monétaire demeure inchangée, seule est modifiée la structure de ses contreparties à l'actif du bilan de la banque centrale ;

. la stérilisation ne peut cependant pas être poursuivie de façon durable. En cas de déficit, la limite évidente est l'épuisement des réserves officielles.

A long terme, l'effet de cette politique est plutôt classique car elle entraîne une

augmentation des prix qui neutralise l'effet de la dépréciation de la monnaie et le retour de la production et de l'emploi à leur niveau habituel. En somme, avec un certain degré de mobilité de capitaux, la politique monétaire en économie ouverte avec taux de change fixe est inefficace.

## 1.2 : Economie ouverte avec taux de change flexible

En régime de change flexible, la variation du taux de change assure automatiquement l'équilibre externe. L'efficacité ou non des instruments budgétaire et monétaire dépend étroitement du degré de mobilité internationale des capitaux.

### a- Effet de la politique budgétaire expansionniste

Cette politique budgétaire, dans un court terme, entraînera un afflux de capitaux étrangers et une appréciation de la monnaie nationale, suivi d'une baisse de la demande extérieure contrebalançant ainsi l'augmentation de la demande intérieure provoquée initialement par l'augmentation de l'emprunt. En même temps, cette augmentation des dépenses publiques entraîne une augmentation du produit national, en élevant les importations, élève l'offre de monnaie nationale contre devise.

L'effet sur le taux de change, qui conditionne lui-même l'impact en retour sur la demande globale de biens du fait de la variation de la compétitivité prix des produits nationaux, est indéterminé.

Généralement, en régime de change flexible, l'effet expansionniste d'une relance budgétaire est d'autant plus important que la mobilité des capitaux est faible. Si la mobilité des capitaux est faible, la monnaie se déprécie, si elle est forte la monnaie s'apprécie. Donc, avec mobilité parfaite des capitaux par la globalisation financière, si l'économie est financièrement ouverte, la politique budgétaire est inefficace en régime de change flexible.

### b- Effet de la politique monétaire expansionniste

La politique monétaire expansionniste appliquée dans une économie ouverte à taux de change flottant aura les conséquences suivantes en théorie :

A court terme, elle entraînera une sortie de capitaux liés à la baisse des taux, puis une dépréciation de la monnaie, une augmentation de la demande, de la production et de l'emploi. Ainsi elle est jugée efficace.

A long terme, l'effet de cette politique est plutôt classique car elle entraîne une augmentation des prix qui neutralise l'effet de la dépréciation de la monnaie et le retour de la

production et de l'emploi à leur niveau habituel.

Les effets de ces politiques économiques sont sensibles à plusieurs facteurs : degré de mobilité de capitaux, mode de financement par impôt ou emprunt.

### **Paragraphe 3 : La globalisation financière**

La globalisation financière est un des aspects de la mondialisation financière le plus significatif. Ainsi, il est nécessaire de la définir et de voir ses facteurs et les étapes de cette globalisation financière.

#### **1.1 : Le contexte de la globalisation financière**

L'effondrement du système de Bretton Woods dans les années 70 a fait tomber toutes résistances à une libéralisation complète des mouvements de capitaux. Combinées à la révolution des communications, les politiques de déréglementation ont renforcé en retour le processus de la globalisation financière, c'est-à-dire l'émergence d'un réseau financier global.

Par « globalisation financière », on entend généralement une intensité dans les interconnexions entre les systèmes bancaires et les marchés financiers nationaux conduisant alors vers l'émergence d'un espace financier mondial.

Le processus est la conséquence d'une rupture du régime de réglementation des opérations financières et de contrôle des mouvements de capitaux. La globalisation financière est aussi la résultante des stratégies mondiales des entreprises. Elle pouvait dès lors s'analyser comme un processus de contournement des règles instaurées par les Etats dans le cadre d'un système multilatéral de régulation de l'économie mondiale. En effet, les réformes financières de grande envergure dans de nombreux pays visaient la libéralisation du contrôle des marchés de capitaux internationaux et l'élargissement des activités auxquelles peuvent se livrer les banques et autres institutions financières. La réglementation constitue alors l'un des moteurs de la mondialisation financière.

#### **1.2 : Les facteurs de la globalisation financière**

On peut regrouper comme suit les facteurs de la globalisation financière :

- le progrès de l'ingénierie financière et des télécommunications ;
- l'innovation financière : les nouveaux produits et les produits dérivés (les swaps, les options) ;
- l'internationalisation des portefeuilles ;
- l'émergence des marchés financiers des pays nouvellement industrialisés ;

- la tendance à la standardisation des techniques financières et l'uniformisation des services financiers ;
- l'évolution du rôle de l'Etat qui donne la déréglementation du système financier ;
- l'intégration mondiale des réseaux bancaires et l'émergence des monnaies et des marchés monétaires internationaux.

### **1.3 : Les étapes de la globalisation financière**

De façon significative, la globalisation financière a reçu ses impulsions majeures des dysfonctionnements des relations économiques nationales (sorties incontrôlables de capitaux des Etats-Unis dans les années 60, chocs pétroliers des années 70, endettement massif des Etats-Unis et crise de la dette des économies en développement dans les années 80). On peut distinguer différentes étapes de la globalisation financière.

Les marchés internationaux de capitaux existent depuis longtemps puisque tout centre financier qui réalise un volume d'affaires important avec l'étranger constitue un marché international de capitaux. Ces marchés traditionnels de capitaux se poursuivent, par exemple, à travers le marché des obligations étrangères.

En absence d'un marché international de capitaux de taille significative, les possibilités du financement extérieur pour les pays en déficit se limitaient pratiquement aux possibilités de tirage sur le F.M.I. et d'emprunts auprès de la Banque Mondiale. Ce dispositif inter-étatique subit la concurrence du marché des euro-dollars.

L'euro-dollar s'est adapté parfaitement aux besoins croissants de financement du commerce mondial et a formé un puissant marché monétaire international qui a permis de mobiliser les liquidités oisives et d'assurer une meilleure rotation des liquidités existantes.

En fait, la globalisation financière est née de l'extension du marché financier ou de la mobilité financière au niveau mondial.

## **Section 2 : Les acteurs de la globalisation financière**

Cette section nous permet de définir les principaux acteurs et aussi de définir leur rôle respectif. Ces acteurs sont généralement : les banques commerciales, les entreprises, les institutions financières non bancaires, les banques centrales et les autres institutions publiques.

### **Paragraphe 1 : Les banques commerciales**

Elles sont au centre du marché international des capitaux non seulement parce qu'elles dirigent le mécanisme des paiements internationaux mais parce qu'elles se chargent d'un large éventail d'activités financières. Ainsi, les banques peuvent souscrire des émissions d'actions et d'obligations commerciales en acceptant contre rémunération de trouver les acheteurs à un prix garanti pour ces titres. Un des éléments clefs du système bancaire international est le suivant : les banques peuvent souvent avoir à l'étranger des activités qu'elles n'ont pas le droit d'avoir dans leur pays d'origine. Cette asymétrie de réglementation a stimulé la croissance des activités bancaires internationales au cours des trente-cinq dernières années.

### **Paragraphhe 2 : Les entreprises**

Les entreprises sont celles qui font des opérations multinationales. Elles financent habituellement leurs investissements en tirant sur des fonds à l'étranger. Pour obtenir ces fonds, les entreprises peuvent vendre des actions, qui donnent aux propriétaires un droit de propriété sur les actifs de la société, ou elles peuvent se financer par endettement. Le financement par dette prend la forme d'emprunts et via les banques internationales ou d'autres prêteurs institutionnels.

Lorsqu'un emprunt à plus long terme est souhaité, les firmes peuvent vendre des instruments de dettes sur le marché international des capitaux. Les entreprises libellent en général leurs obligations dans la devise de la place financière où les obligations sont offertes à la vente. Les firmes choisissent stratégiquement la monnaie d'émission pour rendre leurs obligations intéressantes pour un plus grand nombre d'acheteurs potentiels.

### **Paragraphhe 3 : Les institutions non bancaires**

Ce sont les compagnies d'assurances, les fonds de pensions et les fonds communs de placements sont devenus des acteurs importants du marché international des capitaux du fait qu'elles ont acquis des actifs étrangers pour diversifier leurs portefeuilles. Les banques d'investissements sont particulièrement importantes à cet égard. Ce ne sont pas vraiment des banques : elles se spécialisent dans l'émission d'actions ou d'obligations pour des entreprises et pour des gouvernements. Mais ces banques ont le droit de participer aux activités d'investissements outre mer : des banques comme la Citicorp, Morgan guaranty et Bankers trust ont fait une concurrence acharnée aux banques d'investissement plus spécialisées.

### **Paragraphhe 4 : Les banques centrales**

Elles sont couramment impliquées dans le marché international des capitaux du fait de leurs

interventions sur le marché des changes.

### **Paragraphe 5 : L'Etat ou le Pouvoir Public**

Il joue le rôle de garant du système financier. Pour cela il doit avoir au préalable une crédibilité internationale, crédibilité pour organiser de façon efficace le système, crédibilité pour faire respecter durablement les règles, crédibilité dans le respect de sa parole et de sa signature. Ainsi, l'Etat doit disposer d'un Etat de droit fort, respect du droit de propriété, liberté d'entreprise, libre circulation des capitaux. Il se doit aussi assurer une égalité de traitement entre les acteurs, règles de diffusion de l'information, règles de lutte contre la corruption, égalité de traitement des nationaux et des investissements étrangers. Vis-à-vis des marchés, le rôle de l'Etat concerne surtout de l'organisation des marchés. Pour cela, il doit créer des autorités de marché et organismes de tutelle, veiller à la mise en place d'instance professionnelle, et de l'établissement d'une réglementation appropriée, surveiller le bon fonctionnement des marchés.

## **Chapitre II**

### **Les flux financiers à Madagascar**

Ce chapitre montre l'évolution des flux financiers en tant que sources de financement dans la stratégie du développement économique de Madagascar.

#### **Section 1 : Les financements extérieurs du pouvoir public**

La faiblesse de l'épargne au niveau national est un facteur de blocage au développement de l'économie. C'est la raison pour laquelle, l'emprunt ou les aides extérieures doivent ou sont les derniers recours pour financer le dynamisme économique menant à un développement durable.

#### **Paragraphe 1 : Historique dans les institutions financières internationales**

Dès le début des années 80, le FMI préconise des mesures de redressement. Madagascar « bénéficie » de Facilités d’Ajustement Structure (FAS) en 1987 et 1988, puis de Facilité d’Ajustement Structurel Renforcées (FASR) en 1989 et 1990, entraînant la libéralisation du commerce et des prix, et la restructuration du service public. En résumé, on prête de l’argent aux malgaches à l’unique condition de faire une politique libérale. Les effets ne se font pas attendre : de la mi-1991 à 1993, le pays est confronté à une grève générale et à une forte instabilité politique, car la population ne se laisse pas faire.

En 1993, une nouvelle constitution adoptant le multipartisme est adoptée, mais le nouveau gouvernement assure la continuité économique : libéralisation et privatisations.

En 1994-1995, toutes ces mesures libérales n’ont toujours pas produit d’effets positifs notables, et le pouvoir doit dévaluer de manière sévère la monnaie nationale, ce qui entraîne une hausse des prix conséquente et une détérioration importante des services sociaux (santé, éducation,...).

Depuis 1996, le pays est lancé dans des réformes majeures, liées à cette politique de rigueur. En novembre 1996, il a bénéficié d’une nouvelle FASR de 3 ans et d’un Crédit d’Ajustement Structurel de l’AID. Les résultats escomptés furent atteints en 1997, avec un début de désengagement public et des améliorations dans l’administration fiscale. Mais, en 1998, un référendum pour une nouvelle constitution et des élections entraînèrent une activité politique intense et le gouvernement dut lâcher du lest : les prévisions ne furent pas atteintes.

En juillet 1999, un second arrangement au titre de la FRPC (Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance, héritière de la FAS) est signé. En échange, le gouvernement procède à d’importantes réformes structurelles, comme la privatisation de la seconde banque publique du pays, une banque agricole ou Bankin’ny Tantsaha Mpamokatra (BTM), ainsi qu’à la libéralisation des secteurs des télécoms, de la pêche et des ressources minières. La compagnie pétrolière publique (SOLIMA) fut privatisée après quelques difficultés, en juin 2000 seulement. La conséquence en est que : comme le pays applique gentiment la politique qu’on entendait lui imposer, il méritait une nouvelle bouffée d’oxygène financière. Dès juillet 2000, la première tranche d’un nouveau Crédit d’Ajustement Structurel de l’AID fut débloquée.

La privatisation continue, pour 2001, sont prévues celles de la compagnie aérienne, Air Madagascar, Telma (Télécoms), de Sirama (Sucre), de Hasyma (Coton), de Secren (Chantier naval), de Somacondis (distribution de détail). Mais, le gouvernement doit faire preuve d’une réticence quand il s’agit d’un secteur supposé stratégique pour le pays.

## **Paragraphe 2 : Les Aides Publiques au Développement**

L’octroi de l’aide est très souvent conditionné par la réduction du déficit public, la

privatisation, la réduction des protections douanières, la suppression du contrôle sur les mouvements de capitaux....Toutes ces conditions sont définies par les principaux gouvernements du Nord et le couple BM-FMI. Dernièrement, on y a ajouté, de manière rhétorique, la bonne gouvernance et la lutte contre la pauvreté. Cette aide qui provient entièrement des Etats membres du CAD passe par deux canaux : le premier est directement administré par les Etats dans le cadre de leur aide bilatérale, le second est géré par les institutions multilatérales. L'aide bilatérale représente environ deux tiers de l'APD et l'aide multilatérale le reste. Au niveau de l'aide multilatérale, institutions financières internationales (groupe Banque Mondiale, FMI et Banque Régionales de Développement) se rallient la part la plus importante (environ 45%), suivi par le Fonds Européen de Développement de l'Union Européenne (environ 30%), les différentes institutions spécialisées de l'ONU ne représentant que 25%.

L'APD dont bénéficie Madagascar ne montre pas une tendance particulière mais fluctue au gré de l'importance du volume des décaissements au titre de l'ajustement structurel, du montant de l'annulation de la dette et des performances dans l'exécution des projets d'investissement.

**TABLEAU N°01** : Evolution de l'aide 1997 à 2000 (En milliers de US dollar)

INSTITUTION	1997	1998		1999		2000	
	Montant	Montant	Variatio n	Montant	Variatio n	Montant	Variation
<i>MULTILATERAL</i>	257 097	188 388	-26,72%	194 989	3,50%	190 426	-2,34%
Système des Nations- Unies	158 755	98 828	-37,75%	126 408	27,91%	134 642	6,51%
Autres multilatéraux	98 341	89 560	-8,93%	68 581	-23,42%	55 784	-18,66%
<i>BILATERAL</i>	429 257	135 341	-68,47%	175 220	29,47%	101 589	-42,02%
<i>ONG</i>	1 865	2 640	41,58%	4 362	65,22%	3 317	-23,96%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>688 218</b>	<b>326 369</b>	<b>-52,58%</b>	<b>374 571</b>	<b>14,77%</b>	<b>295 332</b>	<b>-21,15%</b>
<b>ANNULATION DE DETTE</b>	<b>248,5</b>	<b>37,2</b>		<b>25,6</b>		<b>16,3</b>	

SOURCE : INSTAT

L'année 1997 où le volume de l'aide a atteint un montant de 688 millions de US dollar est une année exceptionnelle puisqu'elle a été marquée par la reprise des accords avec les Institutions de Bretton Woods. La conclusion de ces nouveaux accords a été suivie d'importants décaissements auprès des autres bailleurs bilatéraux et multilatéraux. Par ailleurs, pour cette année, l'annulation de la dette par la France d'un montant de 248 millions de US dollar a été déterminante dans le montant global de l'aide.

La France constitue alors le principal partenaire financier de Madagascar. En effet, elle est le seul donateur acceptant à annuler sa créance envers le pays. En somme, en espace de quatre ans, le total de l'annulation de la dette par la France s'élève à 337,6 millions de US dollar.

L'augmentation constatée en 1999 correspond aux décaissements au titre des crédits d'ajustement structurel de l'ordre de 18 millions de US dollar par le FMI, 16 millions de US dollar par l'Union Européenne et 13 millions de US dollar par l'AFD.

En 2000, les décaissements au titre de l'APD ont été d'un montant de 295 millions de » US dollar, ce qui correspond à une diminution de 21% par rapport à 1999. Cette diminution s'explique essentiellement par la faible capacité d'absorption notamment au niveau des projets d'investissements et dans une moindre mesure par la forte appréciation du dollar par rapport aux monnaies européennes.

### **Paragraphe 3 : Les financements du pouvoir public**

Généralement, les ressources de l'Etat sont composées par : les impôts, les taxes et rémunération pour services rendus, les ressources domaniales, les recettes des exploitations industrielles et commerciales, les ressources de trésorerie, les avances de la Banque Centrale et finalement les emprunts internes ou externes. Mais ce qui nous intéresse ici c'est le financement externe.

Alors, face au déficit chronique de la balance de paiement et l'insuffisance des ressources internes, le pouvoir public a l'habitude de combler facilement le trou par le recours aux aides extérieures sous différentes formes.

A la fin des années 70, Madagascar est fortement endetté envers l'extérieur. Le poids de la dette s'accentue très fortement depuis 1980. En espace de 17 ans, soit entre 1980 et 1997, la dette de Madagascar a augmenté de l'ordre de 1 766,5 millions de DTS. Durant cette période, les services de la dette ont augmenté de 99,3 millions de DTS. Tandis que les arrières de paiement ont augmenté de 876,3 millions de DTS entre 1984 et 1997.

Mais les tableaux suivants donnent la structure de la dette de Madagascar entre 2002 et 2005.

**TABLEAU N° 02 : Service de la dette extérieure de 2002 à 2005**  
(En millions de DTS)

<b>Rubriques</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
<b>Service de dette extérieure</b>	<b>130,0</b>	<b>117,5</b>	<b>125,7</b>	<b>103,8</b>
Intérêts	47,3	35,7	42,2	35,4
Principal	80,0	75,5	77,9	60,2
FMI	2,7	6,3	5,6	8,2
<b>Allégement</b>	<b>77,7</b>	<b>68,6</b>	<b>67,2</b>	<b>54,6</b>
Club de Paris	57,5	47,9	44,8	34,2
IPPTÉ	20,2	20,7	22,4	20,4
<b>Service de dette après allégement</b>	<b>52,3</b>	<b>48,9</b>	<b>58,5</b>	<b>49,2</b>

En pourcentage des exportations des biens et services				
Avant allégement	23,7	14,0	13,1	11,9
Après allégement	9,5	5,8	6,1	5,6
Exportations de biens et services	548,1	840,1	960,5	874,9
non facteurs (en millions de DTS)				

**SOURCE** : Rapport annuel 2005-Banque Centrale de Madagascar

Au cours de l'année 2005, le service de la dette extérieure avant allégement s'est élevé à 103,8 millions de DTS en 2005, contre 125,7 millions en 2004, et a représenté respectivement 11,9 et 13,1 pour cent des exportations de biens et services non facteurs. Après allégement, le service de la dette n'a été que de 5,6% des exportations de biens et services non facteurs en 2005, contre 6,1% en 2004.

**TABLEAU N° 03** : Encours de la dette extérieure (en millions de DTS)

Rubriques	2002	2003	2004	2005
<b>Encours de la dette extérieure</b>	<b>2 831,5</b>	<b>2 942,8</b>	<b>2 535,2</b>	<b>2 124,7</b>
Club de Paris	1 132,3	1 116,2	128,8	114,3
Autres Créditeurs Officiels	11,4	8,8	378,7	12,0
Fonds Arabes	13,2	11,6	18,4	17,5
Banques privées	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts Privés	4,8	6,3	13,5	2,9
Organismes Internationaux	1 669,8	1 799,8	1 995,7	1 978,0

**SOURCE** : Rapport annuel 2005-Banque Centrale de Madagascar

L'encours de la dette du pays a été de 2 124,7 millions de DTS (3 036,3 millions de dollar US) à la fin 2005, si 2 535,2 millions de DTS en 2004 (3 926,8 millions de Dollar US). Par rapport au produit Intérieur Brut (PIB), l'encours de la dette extérieure a représenté 64,5% du nominal à 2005, contre 90,0% à fin 2004.

La prédominance des Organismes Internationaux (93,1% 2005 contre 78,7% en 2004) et des pays membres du Club de Paris (5,4% en 2005 contre 5,1% en 2004) est restée constante. Cependant, la part des « autres créanciers officiels a diminué 14,9% en 2004 à 0,6% en 2005.

La situation des dons et prêts par bailleur est donnée dans le tableau suivant.

**TABLEAU N° 04** : Situation des dons et prêts par bailleur établie le 22 juillet 2005  
(valeur en USD base mai 2005 juillet 2005)

Nature	Secteur	Bailleurs	Décaisse au 30/05/05	Flux 2005 (USD)
DONS	Agricultur-Elevage Bonne Gouvernance Energie et Mine-Financier Infrastructures Régionales-Routier Social et Socio-Communautaire	AFD	59 701 101	5 188 827
PRETS	Education-Energie et Mine-Routier	BADEA	18 830 379	16 844
PRETS	Energie et Mine	BEI	28 329 247	-

DONS	Infrastructures	CHINE	-	-
DONS	Energie-Education	Epargne	1 713 355	16 132
DONS	Agriculture et Elevage	FAC	780 674	45 598
DONS PRETS	Agriculture et Elevage-Energie et Mine Education-Routier-Santé-Financier Infrastructure Régionale Social et Socio-Communautaire	FAD	103 383 724	7 946 059
DONS	Social-Infrastructure-Financier	FED	-	-
DONS	Environnement	FEM	10 322 994	-
PRETS	Financier-Agriculture et Elevage Environnement Social et Socio-Communautaire	FIDA	19 411 588	713 063
DONS	Social et socio-communautaire-Financier	France	6 093 671	-
DONS PRETS	Bonne Gouvernance Agriculture et Elevage-Education Energie et Mine-Financier-Privatisation Routier-Santé Social et Socio-Communautaire Multisectoriel-Aide Budgétaire	IDA	674 537 669	67 172 348
DONS	Agriculture et Elevage-Election Energie et Mine-Santé-Environnement Routier-Bonne Gouvernance	JAPON	14 534 038	21 036
DONS	Agriculture et Elevage-Education Energie et Mine -Environnement-Santé	KFW	29 303 458	-
PRETS	Routier	KOWEIT	-	-
DONS	Financier	Maurice	126 000	-
DONS	Agriculture et Elevage Infrastructure Régionale	NORAD	638 661	74 539
PRETS	Agriculture et Elevage-Financier Routier-Education	OPEP	9 871 140	893 903
DONS	Social et socio-communautaire Agriculture et Elevage Financier-Routier	Union Euro- péenne	98 470 583	-
DONS	Agriculture et Elevage Bonne Gouvernance	USAID	53 155	-
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>1 076 101 437</b>	<b>82 088 349</b>

SOURCE : Direction de la dette publique

En année 2005, le décaissement des dons et prêts pour l'ensemble des secteurs d'intervention de différents bailleurs s'élève à 1 076 101 437 USD. Ce qui correspond à un flux de 82 088 349 USD.

## Section 2 : Les IDE vers Madagascar

Les IDE sont caractérisés principalement par leur mobilité et leur sensibilité. L'évolution dans le temps ainsi que la fluctuation suivant la conjoncture aussi bien nationale qu'internationale du volume des IDE opérant dans un pays ou dans une région économique et même sur le marché mondial les confirment.

Les investisseurs basent leur choix d'investissement (le choix du site d'implantation, la

détermination du montant de l'investissement, le choix de secteur d'activité etc...) sur des conditions permettant de maximiser leur rendement financier et assurant la sécurité de leurs apports de fonds.

### **Paragraphe 1 : Bref historique**

L'histoire des IDE à Madagascar est inséparable aux régimes politico-économiques successivement appliqués dans le pays au fil du temps.

En limitant notre analyse dans la première période de la Deuxième République jusqu'à nos jours, les politiques économiques dans le pays peuvent se résumer en fonction des périodes suivantes :

- de 1975 à 1980 : politique de nationalisation et programme d'investissement à outrance.
- en 1979 : cessation de paiement du pays suite à l'endettement excessif ;
- en 1980 : recours au Fonds Monétaire International (F.M.I.) et début de l'Ajustement Structurel ;
- de 1980 à 1989 : maîtrise de la gestion des finances publiques avec les bailleurs de fonds ;
- vers la fin des années 80 : politique de réformes structurelles et mise en place d'un système économique libéral.

Durant ces périodes, deux régimes politiques marquent la vie économique du pays :

- de 1975 à 1990 : le pays était sous le régime socialiste de la Deuxième République ;
- de 1991 à 1993 : période de transition ;
- de 1993 jusqu'à nos jours : c'est la libéralisation de la Troisième République.

Ces deux régimes bien opposés influencent la situation des IDE dans l'économie nationale. Le régime socialiste de type Marxiste de la Deuxième République démontre la négligence des IDE et de l'investissement privé en général. Tandis que, l'entrée du pays au régime de libéralisme économique met en évidence la tendance vers leur valorisation dans la stratégie de développement économique.

En d'autres termes, la considération des IDE en tant que sources de financement change en fonction du régime encouru. Il faut dire qu'elle est aussi liée à la conjoncture économique du pays et au contexte international.

### **Paragraphe 2 : Evolution des IDE à Madagascar**

En effet, depuis 1975, l'effort du gouvernement sous la Deuxième République a été axé sur la mise en oeuvre des principes socialistes, d'abord une juste répartition des richesses et des facteurs de production et, en suite l'appropriation par l'Etat et le peuple des principaux moyens de production. De cette période de 1975 à 1980, le pays est entré dans la phase de la nationalisation qui touchait presque tous les secteurs d'activités. Ainsi, le gouvernement de l'époque a appliqué la politique d'investissement à outrance afin de soutenir financièrement les sociétés nouvellement nationalisées et les nouveaux projets à réaliser. Le but final était le développement industriel et l'indépendance économique. Depuis, l'Etat contrôlait toute l'activité économique et décidait l'affectation des ressources. Le système économique était centralisé. En gros, les IDE étaient jugés non pas comme le moteur du développement mais plutôt comme la source de la décentralisation.

De plus, les deux chocs pétroliers successifs de 1973 et 1979 ont permis la facilitation des prêts publics aux pays en développement. Madagascar ne pouvait pas échapper à cette situation et surtout la réalisation de ses programmes d'investissement à outrance nécessitait des moyens financiers externes. Le contexte international de l'époque était convenable à la réalisation de la politique économique interventionniste et aussi un facteur de négligence des IDE sous le régime socialiste.

La stratégie d'investissement à outrance entraînait des endettements massifs pour presque toutes les entreprises nationales. En fin de compte, le recours à la dette extérieure n'a fait que provoquer une vague de charges financières très lourdes qui constituaient un facteur de blocage économique du pays jusqu'à nos jours. Même, si le pays avait bénéficié de rééchelonnement et d'annulation des dettes depuis le début de l'année 80 (huit séries jusqu'en 1990), le pays était, encore une fois, tombé dans la situation d'insolvabilité en 1991. Le volume des arriérés de paiement de cette année s'élevait à 455 millions de DTS (Droit de Tirages Spéciaux) soit 340% du montant global des recettes publiques. En 1996, suite à la crise socio-économique de 1991 à 1994 et de la forte dévaluation du franc malagasy de l'ordre de 65% en 1994, il est devenu 1 474 millions de DTS soit 630% de la somme globale des recettes fiscales de la même année.

L'économie malgache du début des années 80 a été caractérisée par une production en chute libre, une dégradation de la balance des paiements, une forte dégradation des finances publiques et une forte inflation.

Afin de résoudre la difficulté économique et de rembourser les capitaux et les charges financières de la dette, Madagascar a commencé à ajuster sa politique économique vers le milieu des années 80 avec les bailleurs de fonds en agissant en priorité sur les finances à outrance et le début du changement de la politique économique de Madagascar tendant vers la valorisation des investissements privés.

Alors, les étapes du changement après la politique d'investissement à outrance se résument

comme suit :

## **1 1 : Ajustement structurel et élargissement du champ d'activité du secteur privé**

La période de 1980 à 1989 correspond au début des réformes sectorielles sous la politique d'Ajustement Structurel. En juin 1980, le pays a contracté un premier accord concernant la politique d'Ajustement Structurel avec le Fonds Monétaire International. L'application de cette politique est définie dans l'ordre chronologique suivant :

- de 1980 à 1984, l'Etat s'engageait à la compression du niveau global des dépenses publiques. Il s'agissait de l'étape vers la réduction et même la suppression de toutes sortes de subventions et aussi la réduction du volume des dépenses d'importations.

- de 1984 à 1989, les efforts sont tournés vers la relance de l'offre. Il s'agissait d'agir sur les différentes composantes qui déterminent le niveau des offres et l'amélioration du niveau de vie de la population en général. Pendant cette période, différents programmes ont été financés par les bailleurs de fonds. Ainsi, Madagascar bénéficie des crédits touchant les domaines de l'industrie, de l'agriculture, du commerce, de l'éducation, de la santé, de la formation technique et professionnelle, et la sécurité alimentaire. :

- En 1985, Crédit d'Ajustement Structurel à l'Industrie ;
- En 1986, Crédit d'Ajustement Structurel à l'Agriculture ;
- En 1987, Crédit d'Ajustement Structurel pour l'Industrie et le Commerce ;
- En 1988, Crédit d'Ajustement Structurel pour les Entreprises Publiques ;
- En 1988, Crédit de Soutien à la Santé ;
- En 1988, Crédit de Soutien à l'éducation ;
- En 1988, Crédit d'Ajustement pour les Investissements et les Importations ;
- En 1988, le Programme d'Action Sociale et d'Appui à la Gestion Economique ;
- En 1988, le Projet de Formation Technique et Professionnelle ;
- En 1988, la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle élargie.

Le but était d'augmenter la croissance économique et d'améliorer les conditions du développement des ressources humaines.

Depuis le début du programme d'Ajustement Structurel, la politique de développement du pays est conditionnée par les accords avec les bailleurs de fonds.

## **1 2 : Valorisation des investissements privés et surtout des IDE**

La stratégie de développement actuelle compte beaucoup sur les investissements étrangers. Depuis l'application des réformes structurelles, les investissements étrangers ont leur place dans presque toutes les branches d'activités.

Depuis la fin des années 80, toutes les actions avec les bailleurs de fonds visent la transformation complète du système économique. Privatisation, développement du secteur privé, libéralisation dans tous les secteurs, attraction des investissements directs étrangers, réformes dans tous les domaines étaient et sont devenus au cœur de la stratégie de la politique de développement du pays. A titre d'exemple, le 6<sup>ème</sup> accord avec la Banque Mondiale en juin 1986 prévoyait la restructuration des banques.

Les structures actuelles des IDE sont révélatrices quant au niveau des efforts fournis par le pays pour la mise en place des environnements favorables à leur implantation.

### 13 : La période 1990 - 2005

Selon les chiffres disponibles, on constate généralement que l'évolution des flux des IDE à Madagascar depuis un certain temps prouve leur importance dans l'économie du pays.

Ainsi, la situation des flux des IDE entre 1990 à 2005 se résume dans le tableau suivant.

**TABLEAU N° 05 : Situation des IDE à Madagascar de 1990 à 2005  
(chiffres en millions de DTS)**

Année	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Flux des IDE	16,5	10	15	17	4	6,4	7	10
Taux de croissance en %		-39,4	50	13,3	-76,5	60	9,4	42,9
Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Flux des IDE	21,4	42,7	54,4	73,1	6,4	9,1	30,0	46,7
Taux de croissance en %	114	99,5	27,4	34,44	-91,24	42,19	229,67	55,67

**SOURCE:** Les chiffres sont disponibles dans les rapports économiques et financiers de 1991, 1997, 2000 et 2005- Ministère des Finances et de l'Economie-Institut National de la Statistique.

L'analyse de ces données montre bien qu'il y a différentes tendances générales des flux des IDE entre l'année 1990 et 2005 :

- Les flux des investissements directs étaient instables entre 1991 et 1994. Cette situation est liée à l'instabilité politique du début des années 90.

- Ainsi, on constate que les investissements directs étrangers ne cessent pas d'augmenter depuis l'année 1994 jusqu'en 2001. Durant cette période, le pays a connu une certaine

stabilité sur le plan socio-politique.

- Suite à la crise politique, résultant de l'élection présidentielle du décembre 2001, les IDE ont chutés 91,24 entre 2000 et 2001.

- Ces investissements commencent à augmenter dès 2001, dus à des mesures de relance et de garanties des investissements ainsi que de l'atténuation de la crise politique nationale.

En effet, en prenant comme valeur de base celle de flux des IDE de l'année précédente, il y avait respectivement une croissance de volume des flux des IDE de l'ordre de 42,19%, 229,67% et de 55,67% en 2003, 2004 et 2005. Durant ces trois années, les IDE à titre de recettes de privatisation n'existaient plus.

En gros, sur une période de quatre ans, plus précisément entre 2002 et 2005, l'accroissement de flux des IDE a atteint 629,69%.

Les IDE à Madagascar représentent les capitaux privés des cinq continents.

### **Paragraphe 3 : Structure par continent des IDE à Madagascar**

On constate une présence importante des capitaux privés d'origine européenne par rapport aux autres continents. En effet, le tableau suivant montre la structure des IDE par continent de 1994 à 1999.

**TABLEAU N° 06 : Structure des IDE par continent de 1994 à 1999**

	Nombre des firmes		Capitaux souscrits (en millions d'Ariary)		
	Total	Structure en %	Total	Moyenne	Structure en %
Europe	1 482	53,5	137 322,6	92,7	77,8
Asie	401	14,5	15 142,3	37,8	8,6
Afrique	218	7,9	8 744,6	40,1	5,0
Amériques	29	1,0	146,9	5,1	0,1
Australie	8	0,3	23,5	2,9	0,0
Non déclaré	630	22,8	15 234,4	24,2	8,6
<b>TOTAL</b>	<b>2 768</b>	<b>100</b>	<b>176 614,3</b>	<b>63,8</b>	<b>100</b>

**SOURCE:** INSTAT

Ce qui fait que, entre 1994 à 1999, les 77,8% des investissements directs étrangers à Madagascar étaient d'origine européenne. Alors que les capitaux privés américains et australiens ne représentaient presque rien par rapport à la totalité des IDE dans le pays. L'Asie prend aussi une place importante avec les 8,6% des capitaux étrangers.

La participation des IDE dans presque tous les secteurs d'activités économiques explique beaucoup l'origine des IDE.

#### **Paragraphe 4 : Structure par secteur d'activité et par pays d'origine**

Les IDE de tous les secteurs confondus sont présents dans presque toutes les branches d'activités économiques du pays.

Généralement, malgré des diminutions, par rapport à l'année qui la précède, en 1994 et 1999, la montée des flux des IDE est constatée depuis les années 90.

##### **a- Le secteur industriel formel**

Déjà en 1995, huit ans après la libéralisation du secteur productif ou la privatisation, les 23,5% des capitaux dans le secteur industriel formel étaient des capitaux privés étrangers. Ces deniers sont majoritaires dans les 28% des sociétés et quasi-sociétés existantes ou dans les 3,5% de l'ensemble des toutes les entreprises y compris les entreprises individuelles. On remarque, dans la plupart du temps, la présence majoritaire des capitaux venant de la France, de certains pays asiatiques et certains pays de l'Océan Indien dans le secteur industriel formel ou industries faisant l'objet d'une statistique légale et réglementaire devant la fiscalité.

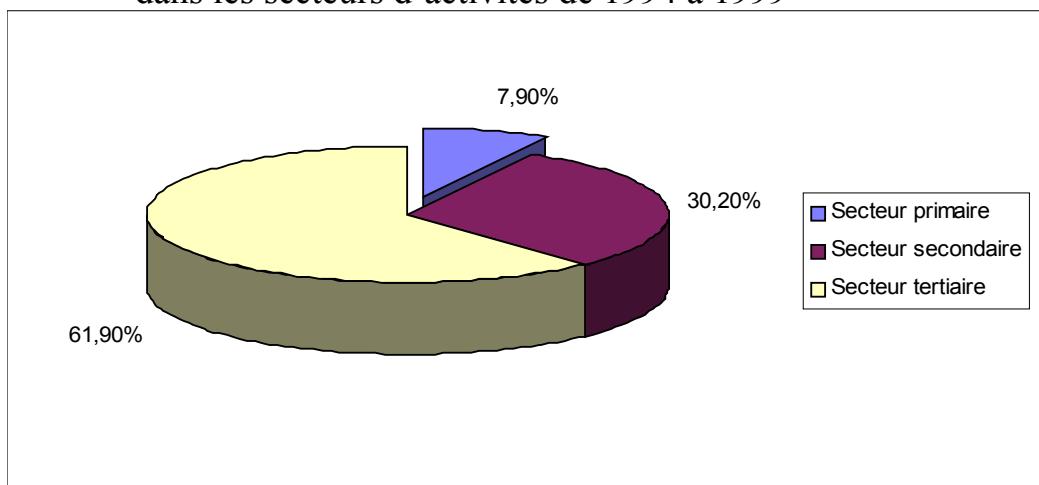
- France : 61% des capitaux étrangers dans le secteur industriel ;
- pays d'Asie 18,4% dont :
  - 10% du Japon,
  - 5,5% de la Chine,
  - et 2,4% du Hong Kong
- et enfin 9% étaient en provenance de l'Océan Indien dont :
  - 6,5% de l'Île Maurice
  - et 2,5% de La Réunion

A cette époque, le poids des investissements étrangers dans le secteur industriel formel reste encore relativement faible. La raison en est qu'à cette même période, 136 entreprises publiques étaient encore non privatisées et 18,5% des capitaux dans le secteur industriel formel étaient détenus par le pouvoir public.

##### **b- Les secteurs d'activités**

Les capitaux étrangers à titre de création d'entreprises de 1994 à 1999 s'élèvent à 135 322,88 millions d'Ariary. Les 61,90% de ces capitaux ont été investis dans le secteur tertiaire, 30,20% dans le secteur secondaire et 7,90% seulement dans le secteur primaire. Le graphique suivant montre cette répartition.

**Graphique N° 01** : Structure des capitaux étrangers à titre de création d'entreprises dans les secteurs d'activités de 1994 à 1999



**SOURCE** : INSTAT

Durant cette période, les branches intéressantes pour les investissements étrangers étaient celles des textiles, habillement et cuir attirant les 25,60% des capitaux étrangers souscrits dans la création d'entreprises, du commerce 22% ; des Services rendus aux entreprises 13,4% ainsi que des banques et assurances 12,5%.

#### c- Les secteurs anciennement nationalisés

Outre le secteur bancaire, le domaine de la communication et de l'énergie sont antérieurement monopolisés par l'Etat.

- Depuis la privatisation de la SOLIMA, quatre filiales des compagnies pétrolières multinationales occupent la distribution des carburants, lubrifiants, pétroles et gaz à Madagascar.

Il s'agit de :

- TOTAL .
- JOVENNA .
- GALANA ;
- et GULF

- La présence des sociétés de télécommunication privées étrangères démontre la présence massive des IDE dans ce secteur. Ce sont :

- la société ANTARIS qui devient actuellement ORANGE ;
- la MADACOM qui devient aussi CELTEL ;
- SACEL ;

- plus la Telma

### **Paragraphe 5 : Les IDE et les investissements annuels dans les entreprises**

Presque plus de la moitié des capitaux souscrits annuels à titre de création des sociétés et d'augmentation de capital sont des capitaux étrangers. Ainsi, le tableau suivant montre l'évolution des investissements étrangers dans la création des sociétés et d'augmentation de capital de 1994 à 1998.

**TABLEAU N° 07 : L'évolution des investissements étrangers dans la création des sociétés et l'augmentation de capital de 1994 à 1998  
(en Millions d'Ariary)**

	<b>1994</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>
Création d'entreprises dont :	940,12	3 035,76	3 328,54	3 722,66	19 815,42
-résidents(*)	221,42	1 201,74	439,78	1 051,08	718,2
-non résidents (**)	718,7	1 834,02	288,96	2 671,58	19 097,22
Augmentation de capital dont :	67,16	5 722,56	913,48	211,4	5 093,14
- résidents	59,06	236,3	150,08	21,9	145,62
- non résidents	8,1	5 486,26	763,4	189,5	4 947,52
Capitaux étrangers (*** ) dont	1 007,28	8 758,32	4 242,02	3 934,06	24 908,56
<b>- résidents</b>					
en chiffre	280,48	1 438,04	589,84	1 072,96	863,82
en % au total des investissements	16,8%	10,0%	8,2%	19,8%	2,8%
<b>- non résidents</b>	726,8	7 320,28	3 652,14	2 861,1	24 045,76
<b>en chiffre</b>	43,5%	50,8%	50,5%	52,9%	77,3%
<b>en % au total des investissements</b>					
- Investissement total à titre de création des entreprises	1 413,98	8 097,9	5 775,82	4 999,1	25 709,16
- Investissement total à titre d'augmentation de capital	256,08	6 319,32	1 439,28	410,14	5 227,4
<b>Total des capitaux souscrits</b>	<b>1 670,06</b>	<b>14 417,22</b>	<b>7 215,1</b>	<b>5 409,24</b>	<b>30 936,56</b>
Capitaux étrangers dans la	66,5%	37,5%	57,6%	74,5%	77,1%

création des entreprises					
Capitaux étrangers dans les capitaux souscrits	60,3%	60,7%	58,8%	72,7%	80,5%

(\*) : ce sont des étrangers qui ont le visas à long séjour et qui ont souvent le statut de gérant.

(\*\*) : Ce sont des étrangers qui ne sont pas au pays mais qui sont des actionnaires dans certaines sociétés du pays

(\*\*\*) : Les chiffres comprennent en même temps les investissements à titre de création des nouvelles entreprises et les investissements à titre d'augmentation de capital.

**SOURCE:** -INSTAT - Situation économique au 1er janvier 1999

- Nos estimations

En d'autres termes, les capitaux souscrits à titre de création des entreprises et d'augmentation de capital sont majoritairement des investissements étrangers depuis 1994 jusqu'en 1998. Ce qui fait que, les IDE prennent une place importante dans le secteur industriel.

### Section 3 : Les programmes IMF soutenus par les bailleurs de fonds

Plusieurs Bailleurs de fonds sont actifs dans le secteur. Grâce au comité qu'ils ont institué, ils participent à l'amélioration du secteur en veillant à la diffusion des pratiques optimales. Les interventions les plus significatives se résument de la manière suivante.

#### Paragraphe 1 : Le Projet de Microfinance de la Banque Mondiale

Ce projet exécuté par l'Agence d'Exécution du Projet Microfinance (AGEPMF) est un Prêt Programme Evolutif qui comprend trois phases s'étendant sur une période de 15 ans et visant

- l'amélioration du cadre juridique, judiciaire et réglementaire des IMF ;
- la mise en place de six réseaux régionaux d'IMF ;
- le renforcement des capacités de microfinance, dont la formation.

Cette phase, qui s'est terminé la fin de 2004, a bénéficié d'une allocation de l'IDA d'un montant de 16,4 millions de dollars US. Au 31 décembre 2003, le reliquat disponible sur cette allocation de 6,7 millions de dollars US.

#### Paragraphe 2 : L'AFD et l'UE

Pour l'Agence Française au Développement, ses appuis financiers au secteur concernent trois institutions : CECAM, ADéFI et Vola Mahasoa. Le budget total de cet appui est de 7 millions d'Euros répartis à raison de 3,8 millions pour le réseau CECAM et 1,6 million pour chacun des deux autres réseaux. Une partie du financement accordé à la CECAM a été alloué à la CSBF dans le

cadre des réflexions visant à l'amélioration du cadre réglementaire.

Les appuis de l'Union Européenne (UE) à travers des lignes de refinancement au réseau CECAM (millions d'Euros) et à Vola Mahasoa (220 000 Euros). Elle finance également dans le Sud, un projet de développement rural avec une composante de microfinance avec comme maître d'oeuvre le GRET.

### **Paragraphe 3 : Le Fonds International de Développement Agricole (FIDA)**

Les interventions du FIDA en matière de finance rurale se font à travers ses projets de développement. A ce point, il finance trois projets, et il s'agit du :

- Projet d'Amélioration et de Développement Agricole dans le Nord-Est de Madagascar, d'un montant de 16.9 millions de dollar US sur la période 1996-2004. Le volet microfinance de ce projet est exécuté par DID qui a aidé à la mise en place dans la zone du projet, d'un réseau de caisses OTIV ;
- Projet de Mise en Valeur du Haut Bassin du Mandrare, d'un montant de 23 millions de dollar US sur la période du 31 janvier 2001 au 31 décembre 2007. La composante « Appui aux services financiers » dotée d'un budget de 1 million de dollar US sera mis en oeuvre par ICAR ;
- Programme de promotion des revenus ruraux, est un nouveau projet dont l'objectif est d'appuyer la réduction de la pauvreté rurale dans le pays. Ce programme, d'un montant estimé à 24 millions de dollar US (dont 16 millions du FIDA et 8 millions du Fonds OPEP) et d'une durée de 8 ans comprendra 4 composantes (mise en oeuvre de la sécurisation foncière, développement de la microfinance rurale, organisation professionnelle des opérateurs concernés et gestion du programme).

### **Paragraphe 4 : La BAD, la RFA et le PNUD-FENU**

Le projet de réhabilitation du Périmètre du Bas-Mangoky de la Banque Africaine de Développement (BAD) doté d'un volet microfinance exécuté par le Centre International de Développement et de Recherche (CIDR).

Le projet BIT sur des fonds de la République Fédérale d'Allemagne (RFA) apporte des subventions d'équipement et de fonctionnement à l'APIFM.

Enfin, avant l'évaluation de l'ensemble de leurs programmes intervenue en juillet 2002 et les évaluations des programmes spécifiques du FENU réalisées en octobre 2002, le Programme de Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le FENU comptaient quatre programmes liés à la microfinance. Ces programmes étaient caractérisés par une variété d'interventions :

- fonds de garantie permettant une articulation Banques/IMF et des appuis techniques au secteur (Projet d'Appui à la Microfinance) ;
- développement de nouveaux produits financiers et appui aux IMF prometteuses (Programme MicroStart) ;
- appui aux activités génératrices de revenus à travers le fonds du RPPMED pour TIAVO, l'UNICECAM et HAINGONALA.

Suite aux conclusions et recommandations de ces évaluations et conformément aux nouvelles orientations du PNUD/FENU fondées sur l'approche sectorielle du développement de la microfinance, le PNUD et le FENU sont dans une phase de réflexion dont la présente SNMF pourrait fournir des éléments pour la formulation de nouveaux programmes.

### **Paragraphe 5 : La coordination des bailleurs de fonds**

Depuis juillet 2001, la coordination des bailleurs de fonds dans le domaine de la microfinance a été formalisée par un protocole d'accord signé par tous les chefs et directeurs d'Agences Internationales, en l'occurrence l'AFD, la Banque Mondiale, le BIT, la coopération Suisse, le FIDA, le PNUD/FENU et l'USAID.

Les trois objectifs de cette coordination se résument ainsi :

- partager les expériences sur la base de principe d'échanges, de concertation, de réflexion et de communication nécessaires à la mise en oeuvre d'une collaboration étroite, franche et fructueuse ;
- harmoniser autant que possible les actions des bailleurs ;
- agir de façon commune, chaque fois qu'il sera jugé utile, et sous une forme appropriée, auprès des autorités compétentes, y compris les pouvoirs publics malgaches.

Les réunions des bailleurs se déroulaient dans le cadre du Secrétariat Multi-Bailleurs (SMB) dont cette coordination est un sous-groupe. Il s'agit d'un groupe engagé qui se réunit régulièrement pour échanger et jouer un rôle de dialogue et de plaidoyer auprès de l'Etat. Désormais, les réunions du sous-groupe des bailleurs de fonds seront convoquées et présidées par la coordination nationale.

## **Deuxième partie**

### **« LES ATTITUDES ENVERS LA GLOBALISATION FINANCIERE »**

Dans cette deuxième partie de notre mémoire, nous allons parler des impacts socio-économiques et financiers de cette globalisation financière en faisant constat de la persistance de la faiblesse structurelle de l'économie en général et se faire connaître sur le mécanisme de fonctionnement des institutions financières.

Aussi, cette dernière partie nous permet de voir les quelques suggestions stratégiques pour une indépendance économique et financière. Alors, cette étape nécessite des mesures politique, économique et financière volontaristes et rigoureuses.

En effet, le chapitre premier de cette partie sera réservé à l'étude des impacts socio-économique et financier de la globalisation financière à Madagascar. Ensuite, le deuxième chapitre sera consacré à l'analyse des défis stratégiques que le pays devrait poursuivre pour mettre fin aux conditionnalités du programme d'ajustement structurel.

### **Chapitre I**

# Impacts socio-économiques et financiers

Ce chapitre nous permet de révéler les effets des flux financiers extérieurs sur le développement économique du pays. Alors, on se pose la question de savoir si la situation est encore bénéfique ou non pour l'avenir du pays.

## Section 1 : La faiblesse structurelle

Le phénomène part de la structure même de la population. En effet, la croissance de la population est de l'ordre de 3% par an, malgré une mortalité infantile plutôt élevée : 90 pour 1000 naissances en 1999. La mortalité des enfants de moins de 5 ans s'élève à 149 pour 1000. L'espérance de vie à la naissance est de 54 ans environ.

### Paragraph 1 : Les indicateurs de la dette

Les Investissements à Outrance de l'année 80 est à la base d'un surendettement massif. A cette époque, les Eléphants Blancs (grands projets sans répondant aux attentes de la demande nationale) étaient réalisés comme par exemples : ZEREN et ZEMA (usines de transformation d'engrais) qui n'ont jamais été fonctionnées, HODIMA (Hoditra Malagasy), KOBAMA (Koba Malagasy), et autres.

Cette situation se conjugue avec la décision des Etats-Unis à augmenter le taux d'intérêt de la dette à 100%, allant de 7,9% à 18,9%. Mais, les prix des différents produits de base diminuent puisque c'est à New York et à Londres qu'on fixe les prix des produits ou matières premières des pays pauvres.

Par conséquent, en la fin de 1999, la dette extérieure de Madagascar s'élève à 4,41 milliards US dollar, alors qu'elle n'était que de 0,8 milliard US dollar en 1979, 3,5 milliards US dollar en 1989 et 4,0 milliards US dollar en 1994. Elle est constituée de créances à long terme à 93%.

Ce stock de la dette correspond à 120% du PIB et 455% des exportations de biens et services, et il est constitué de créances bilatérales (59%) et multilatérale (41%, surtout l'AID ou

Association Internationale de Développement, un des constituants de la Banque Mondiale). Les banques privées y jouent un rôle mineur, estimant sans doute que Madagascar n'offre pas suffisamment de garanties solides pour les remboursements. Plus précisément, sur les 2,5 milliards US dollar de créances bilatérales, le Club de Paris en détient 2 milliards, les 0,5 restant étant détenus essentiellement par la Libye, l'Irak, l'Algérie et la Chine.

En 1999, Madagascar a remboursé 166 millions US dollar au titre de service de la dette, dont 25 à l'AID. Ce montant représente 4,5% du PIB, à comparer aux taux de 1,9% consacré à l'enseignement et 1,1% consacré à la santé... Il représente aussi 16,3% du total des exportations de 1999.

A titre de remarque, le Club de Paris (à Paris) regroupe : Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Espagne, Etats-Unis, Russie, France, Italie, Japon, Angleterre, Suède et Suisse. Ces pays forment ce qu'on appelle les amis de Madagascar. Le Club de Paris regroupe les bailleurs de fonds bilatéraux. On y discute sur les allégements de dette des pays pauvres. La réunion au sein du Club de Paris est contrôlée par les représentants du FMI, de l'IDA ou AID et de la BAD (Banque Africaine de Développement).

Tandis que le Club de Londres (à Londres) regroupe les dirigeants des banquiers représentant les entrepreneurs détenteurs des capitaux. Le principe du rééchelonnement de la dette est la base de la discussion pour s'assurer ainsi les détenteurs de capitaux. Ce sont donc de bailleurs de fonds privés.

Les bailleurs de fonds multilatéraux sont composés de la Banque Mondiale, du FMI et de la BAD.

Par ailleurs, pour chaque pays emprunteur, il faut payer 1,5 milliards US dollars par ans de Boni pour le budget de fonctionnement de la Banque Mondiale. C'est une prime pour la BM. Ainsi, les prestations de services sont assurées par les experts extérieurs. D'où la répartition suivante sur la somme empruntée d'après les données du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) :

\* 80% sont nécessaires pour financer la prestation de service extérieur (bureaux d'étude étrangers, bureaux d'évaluation étrangers, salaire des expatriés plus cher 30 fois plus que les nationaux, le budget de fonctionnement du projet) ;

\* 20% seulement sont réservés à la réalisation du projet.

## Paragraphe 2 : Les indicateurs économiques

### • *Les ressources minières*

En matière de *ressources minières*, les principales ressources du sous-sol sont la bauxite, le nickel, le chrome, le graphite, le fer, le charbon, le pétrole et le cuivre. Mais les revenus qu'elles procurent représentent bien peu. Il y a une mauvaise gestion et inexistence du contrôle des ressources minières à Madagascar. D'où une sortie illégale de richesse du pays vers l'extérieur faite par les investisseurs étrangers. Alors que le revenu généré par ces ressources peuvent servir à couvrir suffisamment le besoin de financement du pays. Donc, le pouvoir en place doit prendre toutes les mesures adéquates sinon le pays risque d'être éternellement la base de richesse des riches devenus encore riches. Il en de même pour les ressources halieutiques.

### • *L'agriculture*

Pour *l'agriculture*, quel cruel dilemme que le choix entre l'autosuffisance alimentaire et les revenus d'exportations... Une grande partie de la production est naturellement destinée à assurer les besoins nutritionnels de la population. Mais pour pouvoir rembourser sa dette, Madagascar est obligée d'exporter une partie croissante de sa production agricole : riz, vanille, café, clous de girofle, canne à sucre, tabac,... Madagascar est le premier producteur mondial de riz de luxe (dont la culture couvre plus de la moitié des terres cultivées), et importation de riz de qualité médiocre. Alors le produit la meilleure qualité est réservé pour l'extérieur et la population consomme la plus mauvaise pour servir la différence à rembourser le service la dette. Ainsi à Madagascar, l'agriculture (au sens large avec la pêche et la forêt) est un domaine essentiel de l'économie, représentant 30% du PIB en 1999, employant plus de 75% de la population active, et fournissant plus de 70% des revenus d'exportations.

### • *Le secteur industriel*

Quant au secteur industriel, il est représenté par les industries liées à l'alimentation (sucre, viande), mais aussi le raffinage du pétrole, l'industrie automobile et la confection (depuis la création de zones franches en 1990). Alors qu'après la privatisation des tous les secteurs d'activité, les entreprises du pays sont majoritairement contrôlées par les étrangers. Alors c'est une source de nouvelle colonisation.

### • *Les exportations*

Concernant l'*exportations de biens et de services*, elles sont composées de : Café, vanille, girofle, crevettes, tissus de coton, pétrole et les entreprises franches en direction de la France (40%), des Etats-Unis (9%), de l'Allemagne (8%), du Japon (6%) et du Royaume-Uni (6%).

**TABLEAU N° 08 :** Evolution du volume( en tonnes), des prix (en DTS) et des valeurs (en millions de DTS des principaux produits d'exportations)

<b>Produits</b>	<b>Nature</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>
Café	Valeur	6,20	2,50	2,22	3,14	4,24
	Volume	12,97	6,20	5,69	7,14	10,13
	Prix	0,48	0,40	0,39	0,44	0,42
Vanille	Valeur	44,15	128,81	90,19	139,83	79,80
	Volume	1,11	1,64	0,84	1,04	0,70
	Prix	39,78	78,54	107,69	134,45	114,00
Girofle	Valeur	34,49	75,43	22,80	20,47	21,19
	Volume	14,91	20,16	10,00	15,75	16,24
	Prix	2,31	3,74	2,28	1,30	1,30
Crevettes	Valeur	60,83	72,66	67,80	38,80	57,60
	Volume	11,52	11,97	11,30	8,09	12,00
	Prix	5,28	6,07	6,00	4,80	4,80
Tissus de coton	Valeur	27,58	17,48	5,29	3,67	5,70
	Volume	4,39	6,00	1,14	0,66	1,00
	Prix	6,29	2,91	4,64	5,40	5,70
Pétrole	Valeur	17,08	20,00	7,29	22,94	19,79
	Volume	81,10	103,40	67,89	22,70	147,05
	Prix	0,21	0,19	0,11	0,10	0,13
Entreprises franches	Valeur	248,14	267,18	78,10	191,00	234,94
	Volume	2,48	2,36	0,75	1,65	1,97
	Prix	100,73	113,21	104,59	115,97	122,05

SOURCE : INSTAT

Malheureusement, le prix des matières premières bases de l'exportation du pays diminue de façon importante. Si on raison en même temps en terme de pouvoir d'achat : si 100 désigne le prix moyen d'exportation des biens et services en 2000, il n'est plus que de 89 en 2004. Il faut toujours exporter plus, dans des conditions toujours plus défavorables, pour le plus grand profit des firmes multinationales du Nord. Cette situation illustre en grande partie le paradoxe de la lutte contre la pauvreté.

• *Les importations*

Pour *les importations*, elles concernent principalement les produits miniers, les machines-outils, les véhicules, les produits chimiques... en provenance de France (39%), mais aussi de Hong-Kong, du Japon, de la Chine et Singapour. La France est donc un partenaire privilégié pour Madagascar.

**TABLEAU N° 09 :** Evolution des valeurs des principaux produits d'importations (en millions de DTS)

<b>Produits</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>
Riz	30,7	36,8	32,3	36,4	25,0

Pétrole brut et produits finis	160,4	131,8	162,8	123,0	164,5
Biens d'équipement	126,6	128,7	68,8	155,8	177,9
Matières premières et pièces de rechange	123,1	103,1	75,7	157,7	178,6
Biens de consommation	85,4	103,9	70,1	144,6	158,7
Autres importations (y inclus zone franche)	278,1	344,8	124,2	259,4	265,9
Zone franche	199,5	243,0	74,2	144,4	160,9
<b>TOTAL</b>	<b>1 003,8</b>	<b>1 092,1</b>	<b>608,1</b>	<b>1 021,3</b>	<b>1 131,5</b>

SOURCE : INSTAT

Suite à la crise en 2002, le volume des importations a baissé. A partir de 2003, les importations augmentent d'année en année pour relancer l'activité économique. Généralement, la balance commerciale est donc déficitaire.

• *La balance des paiements*

**TABLEAU N° 10** : Indicateurs de la balance des paiements, 2001-2004  
(en millions de DTS)

Rubriques	2001	2002	2003	2004 (prévision)
Dons (en % du PIB)	3,2	1,5	4,2	8,1
Prêts (en % du PIB)	0,6	1,4	1,3	3,5
Investissements directs (en % du PIB)	2,1	0,2	0,2	1,0
Balance courante (en % du PIB)				
Hors dons courants	-2,0	-6,1	-8,6	-13,2
Y compris dons courants	-1,3	-6,0	-6,0	-9,2
Réserves officielles brutes	317,5	266,6	284,7	327,5
En mois d'importations de biens et services	3,3	4,1	2,8	3,0

SOURCE : Rapport annuel de la Banque Centrale

Les réserves officielles brutes de la Banque Centrale s'élèvent à 327,5 millions de DTS à fin de 2004 soit une hausse de 15,03% par rapport à 2003. Cette hausse est due à l'afflux d'aides étrangères.

### Paragraph 3 : Indicateurs du développement

Ces indicateurs nous rappellent la notion de PIB et de budget, de développement humain, de la nourriture, de l'éducation et de la santé.

• *PIB et le budget*

En 1999, le PIB de Madagascar est de 3,7 milliards de US dollar, et le revenu par habitant de 250 US dollar. Ce montant est particulièrement faible, car il représente la moitié du revenu moyen par habitant en Afrique subsaharienne. La croissance s'élève à 4,7% en 1999, contre 3,9% en 1998, elle s'élève à 5,3% du PIB en 2004 et 9,8% du PIB en 2003.

Mais indice aggravant, alors que le PIB moyen par habitant de l'Afrique subsaharienne

décroît de manière sensible (de 0,4% en moyenne depuis 1990), celui de Madagascar décroît davantage encore de 1,5% entre 1990 et 1999.

Les revenus du gouvernement représentent en 1999 un taux de 11,4% du PIB, contre 10,6% en 1998, augmentation due à un élargissement de la base de la TVA. En gros, les pauvres ont encore devenu pauvre. Environ 70% des Malgache vivent sous le seuil de pauvreté national, chiffre multiplié par 2 en 30 ans selon la prévision.

En 2000, les trois cyclones qui s'abattirent sur l'île provoquèrent des morts, et des dégâts pour les infrastructures et les récoltes. Ces dégâts sont estimés à 137 millions de US dollar, soit 4% du PIB. Le coût des réparations en 2000 fut de 30 millions de US dollar, freinant la croissance de 0,5%.

• *Développement humain*

Selon le classement du PNUD pour l'indicateur du développement humain 2001, Madagascar se classe à la 135<sup>ème</sup> place sur 162 pays étudiés. Les indicateurs sociaux permettent à la grande île de gagner 16 places par rapport au classement du PIB par habitant. Il est terriblement de remarquer que l'apport calorique journalier par habitant a nettement diminué : de 2424 en 1970 à 2021 en 1997, pour atteindre un taux les plus bas du monde. Pourtant, 70% des dépenses des ménages sont réservées à l'alimentation. Cette situation a de répercussion sur l'éducation et la santé.

Concernant l'environnement, pour se procurer les devises nécessaires au remboursement de la dette, les forêts ont été destinées à l'exploitation et à l'exportation.

#### **Paragraphe 4 : Structure de la pauvreté**

La pauvreté à Madagascar reste toujours un phénomène essentiellement rural. En effet, 80% de la population rurale sont pauvres contre 54% pour le milieu urbain. Le tableau suivant donne la structure de la pauvreté par secteur d'activité.

**TABLEAU N° 11 : Evolution de la pauvreté selon le secteur d'activité du Chef de ménage**

Année	1993	1997	1999	2001	2002	2003	2004
<b>Ratio de pauvreté (%)</b>							
Secteur primaire	73,7	76,5	77,5	84,5	90,8	86,7	86,8
Secteur secondaire	53,1	54,2	56,7	41,3	65,3	51,6	52,6
Secteur tertiaire	47,0	62,5	52,0	35,1	55,4	41,2	42,8
Non classés	55,4	67,1	61,5	45,8	63,8	53,2	53,4
<b>Ensemble</b>	<b>70,0</b>	<b>73,3</b>	<b>71,3</b>	<b>69,6</b>	<b>80,7</b>	<b>73,6</b>	<b>74,1</b>
<b>Intensité de pauvreté (%)</b>							
Secteur primaire	32,6	35,5	36,6	44,3	58,1	51,4	52,5
Secteur secondaire	20,3	22,4	23,4	15,0	28,9	20,7	21,1
Secteur tertiaire	15,5	28,5	20,9	13,4	22,7	16,2	16,5

Non classés	23,6	29,0	28,4	20,2	27,9	20,3	20,5
<b>Ensemble</b>	<b>30,3</b>	<b>33,6</b>	<b>32,8</b>	<b>34,8</b>	<b>47,6</b>	<b>40,8</b>	<b>41,6</b>

SOURCE : INSTAT/DSM

Ce sont les ménages du secteur primaire qui enregistrent le taux de pauvreté le plus élevé. En effet, ces individus vivent en général en milieu rural où les gens sont majoritairement pauvres. C'est le secteur tertiaire composé de commerçants qui représentent le ratio de pauvreté le plus faible avec 42,8%. En termes d'évolution, ce sont les ménages des secteurs secondaire et tertiaire qui ont les plus subi le choc économique en 2004. En effet, ces ménages sont en général des salariés dont l'évolution des revenus n'a pas suivi l'évolution des coûts de la vie.

Manifestement, il y a exploitation, domination et transformation de l'économie du pays. Puisque selon l'adage, « on ne prête qu'au riche ». Alors, Madagascar est considérée comme pauvre assis sur du trésor. En effet, elle dispose de diversités naturelles et culturelles : les diversité en ressources minières, ressources marines, ressources culturelles (café, coton, vanille, cacao,...), les diversités forestière et faunique.

On peut donc dire que la pauvreté est une conséquence ou effet de la chose mais non pas une cause. Si après indépendance en 1970, la proportion de la population malgache vivant en dessous du seuil de pauvreté était de 43%, alors en 2001 s'élevait à 70% et en 2006 près de 80%. C'est pourquoi le pays est classé parmi les Pays Pauvres Très Endettés (PPTE).

## Section 2 : Les institutions financières

Ces institutions financières regroupent les banques primaires ou banques commerciales existantes à Madagascar et les institutions financières internationales.

### Paragraphe 1 : La position de Madagascar dans les institutions financières internationales

- *Au FMI*, Madagascar détient 122,2 millions de DTS (Droits de Tirage Spéciaux, approximativement la monnaie du FMI), soit 0,60% du total des DTS. Il comporte aussi 1472 droits de votes, soit pour Madagascar 0,07% du nombre total.

- *Initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endettés)*

Le 22 décembre 2000, la Banque Mondiale et le FMI ont annoncé que Madagascar a atteint le point de décision au titre de l'initiative PPTE renforcée. Cela signifie qu'une réduction de la dette sera possible dès que le pays aura atteint le point d'achèvement, soit vers la mi-2002 environ, après

une période d'observation et de contrôle étroit.

Alors que le service de la dette accapare environ 25% des revenus du pays, les prévisions indiquent 10% en 2004 et 6% en moyenne de 2010 à 2019. La réduction du service de la dette devrait être de l'ordre de 62 millions US dollar par an de 2001 à 2019.

Cet allégement a été décidé car malgré des prévisions optimistes, la dette va rester insoutenable. Même en prévoyant une croissance de 6%, une hausse des importations de 6% et des exportations de 6%, le ratio dette/exportations serait supérieur à 150% en 2009. L'allégement est donc destiné à le ramener à 150%, mais pas en deçà non plus. Il est remarquable de constater que pour les exportations de produits traditionnels (café, vanille, clous de girofle), les chiffres annoncent une hausse de 6%, alors qu'elles ont baissé en 2000 et 2001 à cause des cyclones.

Les projections du FMI montrent qu'après l'allégement associé à l'initiative PPTE, le service de la dette va stopper sa hausse momentanément seulement : on prévoit des remboursements de 90,7 millions US dollar pour 2000 ; 69,2 pour 2001 ; 51,4 pour 2002 ; 65,8 pour 2003 ; 85,9 pour 2006 ; 108,3 pour 2009, et une moyenne pour 2010-2019 de 148,3 millions US dollar.

Le problème de la dette de Madagascar ne sera pas réglé par l'initiative PPTE.

Pour les prêts et les rééchelonnements divers, ils ne sont accordés que sous l'établissement préalable des rapports analysant la situation économique et tranchant des perspectives pour l'avenir. Ces rapports sont suivis par des visites des pays par les gentlemen de la Banque Mondiale ou du FMI, pour s'en assurer directement.

## **Paragraphe 2 : Relations entre banques et les autres institutions financières**

A Madagascar, les relations entre les banques commerciales et les institutions financières mutualistes remontent aux années 1996. En effet, sous l'impulsion du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), des Institutions financières mutualistes ont appris à nouer des relations d'affaires avec les banques en ouvrant dans leurs livres des comptes de dépôts, en initiant des opérations courantes et en demandant des crédits de refinancement.

Pour le cas de la BOA (Banque Of Africa), en raison de son passé agricole et de son réseau étendu, elle entretient des relations d'affaires avec les autres institutions financières mutualistes (IMF). Outre les services d'opérations courantes (dépôts, virements, etc...) elle accorde aux IMF des facilités de refinancement qui permettent à ces institutions de développer leurs activités de crédit. Cependant, il est à révéler que le volume du refinancement accordé par cette banque au secteur n'a pas connu une évolution significative. Les données recueillies au cours des dernières années révèlent une moyenne annuelle de l'ordre de 2,4 milliards Ariary avec une pointe de 3 milliards

Ariary en 2002 et un minimum de 2,2 milliards Ariary en 1999. Le montant cumulé des concours accordés par la BOA au secteur s'élève à 12,4 milliards Ariary au 31 décembre 2003.

D'autres banques (BFV-SG et BNI-CL) ont annoncé leur intérêt pour le secteur de la microfinance. La Caisse d'Epargne de Madagascar, en voie de transition vers un statut d'établissement financier à part entière, souhaite intervenir comme un grossiste de crédit pour les IMF agréées. Cependant, les banques qui envisagent d'appuyer le secteur de la microfinance devraient, de prime abord, considérer le renforcement de leur capacité afin d'aller dans le sens d'une meilleure connaissance de IMF et de leurs besoins.

### **Paragraphe 3 : Le secteur bancaire**

Ce secteur est entièrement privatisé depuis l'année 2000. Actuellement, on dénombre sept banques privées et deux établissements financiers dans le secteur bancaire hors institution de microfinance dont les capitaux sont majoritairement étrangers.

Les sept banques sont :

- la Banque Malgache de l'Océan Indien (BMOI - créée le 23 mars 1989) - filiale de la BNP-Paribas ;
- la BNI-Crédit Lyonnais Madagascar (BNI-CLM) - filiale du Crédit Lyonnais ;
- l'Union Commercial Bank (UCB - créée en 1992)- filiale de la Mauritius Commercial Bank
- la SBM Madagascar (créeée en juillet 1996 et ouverte en fevrier 1998) - filiale de la State Bank of Mauritius ;
- la BFV-Société Générale (BFV-SG - créée en novembre 1998) - filiale de la Société Générale
- BTM-BOA Madagascar (créeée en octobre 1999) - filiale du groupe Africa Financial Holding Bank of Africa ;
- et la Compagnie Malgache des Banques (CMB).

Tandis que, les deux établissements financiers sont :

- \* la Southern Investment Bencorp - INVESTCO ;
- \* et l'Equipbail Madagascar, filiale de l'African Financial Holding.

Le tableau suivant montre la répartition des capitaux de banques selon l'origine des actionnaires.

#### **TABLEAU N° 12 : Répartition des capitaux des banques suivant l'origine des actionnaires**

<b>Banques</b>	<b>BTM-BOA</b>	<b>BFV-SG</b>	<b>UCB</b>	<b>BNI-CL</b>	<b>BMOI</b>	<b>SBM</b>	<b>INVESTCO</b>
----------------	----------------	---------------	------------	---------------	-------------	------------	-----------------

Capitaux (en milliards d'Ariary)	8	14	1,2	2,7	6	2,90053	0,8
Capitaux en %							
Actionnaires étrangers	59,1%	70%	90%		75%	100%	68,5%
Actionnaires nationaux	40,9%	30%	10%		25%	-	31,5%
dont Etat	15%	30%	-		-	-	-
Dont personnel	0,1%	-	-		-	-	4%
Dont Privés nationaux	25,8%	-	10%	-	25%	-	27,5%
Dont banque centrale	-	-	-	-	-	-	-

**SOURCE** : Madagascar : système financier à l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle : Etat des lieux et orientations,

CEE-JFK School of Government, nov 2000, p.89

D'après ce tableau, la majorité des capitaux des banques commerciales à Madagascar sont détenus par les investisseurs étrangers après la série de privatisations.

## ***Chapitre II***

### **Suggestions stratégiques face à la globalisation financière**

Nous avons remarqué que depuis 1996, Madagascar est un Etat très pauvre et très endetté qui suit une politique modèle, sous contrôle et proposition des Institutions Financières Internationales. Alors, le pays passe avec succès les différentes étapes qu'elles lui imposent, mais les problèmes de dette et de pauvreté ne se résolvent pas moins du monde.

Alors, vu la faiblesse structurelle de l'économie résultant de l'ouverture financière, il est maintenant nécessaire de procéder à la recherche d'une solution pour pouvoir sortir du cercle vicieux de la pauvreté. Une bonne coordination des politiques économiques au niveau national est une des conditions vers un développement durable.

#### **Section 1 : Les mesures socio-économiques**

Le triomphe de l'orthodoxie libérale, à partir de la fin des années 1970, sur le plan international, sanctionnait le caractère irréversible du processus de globalisation. Exposé à la mobilité croissante des capitaux, les Etats ne sont pas seulement contraints dans le maniement de leurs instruments traditionnels de politiques économiques. Ils sont désormais en concurrence pour la captation de l'épargne et des investissements. Mais la dette devient radicalement immorale donc il faut que l'annulation soit totale.

## Paragraphe 1 : Issue de développement

La campagne d'annulation de la dette lancée pour l'an 2000 n'a pour objectif que de rendre pour le pays à une dette soutenable. En fait, on fait payer le pays au maximum de sa possibilité. Il y a donc un paradoxe entre objectif et fait. Suite aux endettements massifs et à la capitalisation des intérêts, nous pouvons remarquer que pour un dollar dû en 1980, le pays en a déjà remboursé 7,5 dollars en 2001 et il en doit encore 4 dollars; C'est un vol légalisé. C'est un chiffre pratique pour prouver l'absurde injustice du mécanisme de la dette. En gros, les vrais transferts de richesses se font alors du Sud vers le Nord.

Pour ce faire, Madagascar doit procéder à l'annulation totale et inconditionnelle de sa dette publique extérieure, pour libérer son développement. La dette est tout simplement illégitime et immorale. D'abord parce que la dette, sous le poids des programmes d'ajustement structurel imposés par le FMI et la Banque Mondiale, est remboursée au détriment de la satisfaction des besoins de santé, de l'éducation, de l'alimentation, ect ...non productifs. Ensuite, parce qu'elle a été contractée très souvent par des régimes non démocratiques, qui n'ont pas utilisé les sommes reçues dans l'intérêt de la population, et ont souvent organisé des détournements massifs d'argent, avec l'accord tacite des Etats du Nord, de la Banque Mondiale et du FMI. Enfin, parce qu'elle a conduit le pays, souvent pourvus en richesses humaines et naturelles considérables, à un appauvrissement général à cause d'un pillage organisé dont le système de l'endettement est le principal ressort.

Le pays doit prendre donc comme initiative par :

- l'abandon des politiques d'ajustement structurel imposé ;
- l'expropriation des biens mal acquis par les élites du pays et leur rétrocession aux peuples ;
- l'élimination de l'impôt sur la fortune pour alimenter un fonds mondial d'aide au développement, l'application d'une taxe sur les transactions financières ;
- le respect du droit du pays au protectionnisme

Comme nous venons de remarquer que la France est le premier partenaire financier de Madagascar, elle a déjà annulé la dette du pays. Ainsi, la Banque Mondiale et le FMI détiennent des dettes multilatérales très insuffisamment allégées des IPPTE. Alors qu'il ne faut pas seulement annuler la dette, mais aussi s'assurer que les fonds dégagés aillent bien au développement et pas dans des projets pharaoniques des dirigeants, comme c'est souvent le cas. Le problème est que pour la France, elle comptabilise les allégements comme de l'aide publique au développement qui est à son tour source d'endettement puisqu'il n'y a pas d'intérêt zéro.

On peut parler d'une colonisation moderne du fait que c'est un mécanisme très puissant de subordination. Auparavant pour organiser la mainmise sur les richesses du pays du Sud, on devait

entretenir une administration et une armée sur place. Mais c'était trop visible et les peuples se sont révoltés. Maintenant on a la dette de façon bien plus subtile, alors qui fait le même travail pour endiguer ce fléau.

## **Paragraphe 2 : En terme de croissance économique**

L'objectif c'est de relancer l'économie nationale pour atteindre l'objectif d'une croissance économique soutenable et souhaitable. En effet, le rôle de l'Etat c'est de fournir les conditions favorables pour améliorer l'environnement des affaires et pour mener vers une ouverture de Madagascar à l'économie mondiale. Ainsi, il faut encourager la création et l'utilisation des meilleures idées, techniques, technologie, et stratégies de pointe pour que la nation puisse répondre aux défis de développement, faire preuve de haute productivité dans les milieux du travail, et capitaliser sur ses avantages compétitifs.

Un certain nombre d'actions devrait être entrepris, dont :

- *Sur le plan macro-économique*

L'objectif c'est la recherche de l'équilibre macro-économique à long terme en maîtrisant le rythme de l'inflation et du développement de l'emploi. Pour arriver au terme de l'objectif un certain nombre de stratégies doivent être mises en oeuvre donc :

- Appliquer une politique monétaire favorable à l'objectif économique du pays et au bon fonctionnement du marché des devises ;
- Rationaliser la gestion des affaires de l'Etat : finances publiques, dépenses publiques, déficit budgétaire
- Stimuler l'initiative privée et améliorer les recettes de l'Etat ;
- Renforcer les capacités en matière d'analyse et de prévision économique de l'Administration publique ;
- Lancer les activités de recherche et de développement dans tous les secteurs d'activités.

- *En matière d'emploi*

Les objectifs consistent, d'abord à assurer une main d'œuvre bien qualifié et à même de répondre aux besoins de l'économie en suite, à disposer de mains d'œuvre à haute productivité et enfin, à chercher le plein emploi. Mais il faut mettre en oeuvre des stratégies adéquates pour pouvoir atteindre ces objectifs prévus, alors :

- Stimuler les secteurs générateurs d'emplois en instaurant des lois sur le travail ;
- Faire correspondre le travail avec les besoins de l'économie ;
- Fournir des formations professionnelles pour soutenir les industries contribuant à une croissance de l'économie ;

- Rechercher toujours l'efficience de l'activité économique.

- *La promotion des entreprises locales, PME et artisanat*

Les entreprises, les PME et l'artisanat seront dynamisés au niveau local pour qu'ils puissent contribuer efficacement à la croissance économique, en s'intégrant de plus en plus à l'économie nationale, et en augmentant l'utilisation de leur capacité de production à travers l'adoption de technologie et d'outils de gestion modernes. Les actions de structuration des filières et de renforcement de capacité des opérateurs seront poursuivies. Ceux-ci se seront réalisés par la création des centres de soutien à la productivité et la transition du secteur informel vers le secteur formel.

- *L'intensification du secteur minier*

En terme d'objectif, Madagascar devra supporter les projets d'exploitation minière, les suscitera à entrer rapidement dans la phase de production en respectant ses communautés et son environnement. Il déclenchera sa potentialité dans l'industrie extractive en attirant plus d'explorateurs et en favorisant ses patrimoines naturels. Alors, pour ce faire, d'abord les Ministères, les sociétés et les partenaires s'associent pour éliminer les obstacles au développement du secteur. Ensuite, on doit améliorer l'environnement existant basé sur les réactions des sociétés privées, c'est le principe de la démocratie. De plus, l'implication des citoyens dans les projets d'extraction est nécessaire (consultation durant la phase de prospection et de suivi). Et enfin, une autre stratégie c'est l'intégration des opérateurs dans les petites mines dans l'économie formelle.

- *Le développement du secteur touristique*

On va privilégier toutes les catégories de tourisme surtout l'écotourisme. L'amélioration des infrastructures d'accueil par l'instauration des grandes chaînes hôtelières sera suscitée. La professionnalisation pour répondre aux normes internationales est une règle, c'est le principe d'une promotion écotouristique à Madagascar. Alors, pour atteindre l'objectifs, il faut attirer les investissements de haute qualité avec garantie, appuyer la gestion et la professionnalisation dans le secteur, améliorer la qualité de produits pour que Madagascar devient la destination supérieure et particulière en écotourisme.

### **Paragraphe 3 : Les secteurs extérieurs**

Pour *la balance des paiements*, le gouvernement devrait s'attendre à une reprise des activités économiques qui devrait induire une entrée massive des importations destinées aux entreprises. Ce qui devrait entraîner un déficit courant , correspondant à une hausse des importations et des exportations.

En ce qui concerne *le commerce extérieur*, la stratégie à moyen terme en matière

d'exportation vise à réduire les vulnérabilités, et à diversifier intensivement la base d'exportation et à améliorer la qualité des produits nationaux conformément aux normes internationales. A cet effet, le gouvernement doit :

- réduire les coûts des transactions ;
- élargir le secteur des exportations grâce à la diversification et à l'intégration ;
- faciliter la promotion industrielle à forte valeur ajoutée ainsi que les installations manufacturières ;
- Développer la standardisation et améliorer les qualifications professionnelles.

En matière *d'exportations*, le gouvernement devrait continuer ses politiques visant à l'intégration de l'économie malgache dans l'économie sous-régionale et dans l'économie mondiale. Ces politiques permettent d'élargir la part de marché, le volume de l'échange et incite aussi à la promotion des investissements nationaux.

La ratification des protocoles d'accords régionaux est un appui pour le développement du commerce inter et intra-régional. L'intégration au niveau des sous régions comme la SADC ou le COMESA et la COI ne constitue que la première étape vers la mise en place d'une Communauté Economique Africaine.

En matière *d'importation*, en plus des mesures antérieurement préconisées, le Gouvernement devrait s'attendre à une hausse des importations du fait de la reprise des activités économiques, pour l'achat de biens d'investissements et de matières premières.

## **Section 2 : La politique économique**

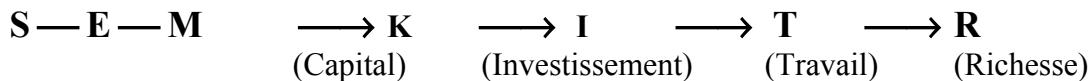
Actuellement, le système en vigueur à Madagascar c'est le système des taux de change flexible. En tenant ce régime, l'espoir était double :

- donner la possibilité au pays de disposer d'une variable de commande plus souple grâce à la politique monétaire ;
- permettre que les ajustements ne se fassent plus par les quantités intérieures (et éventuellement par les prix) mais par le taux de change.

### **Paragraphe 1 : Le système économique**

La mise en place d'un système économique permet d'avoir un développement harmonieux sur l'ensemble des activités et d'optimiser les anticipations des tous les acteurs de la vie économique. Ce système se définit comme un ensemble cohérent d'institutions et de mécanismes de

la production, de la consommation et de la répartition et un style de vie. C'est-à-dire une interpellation générale traduite en acte de la vie sociale reposant sur une hiérarchie de valeur. La maîtrise de ce système assure la formation de la richesse nationale. Il se formule de la manière suivante.



Avec **S** = Système

**E** = Etat

**M** = Monnaie

Ici, l'intervention de l'Etat est recommandée. En effet, sa fonction régaliennne consiste les domaines suivants : la monnaie, la défense nationale, les affaires étrangères et la justice. Ce sont des ministères de souverainetés.

La synergie de toutes actions de développement (économique, socioculturel, environnemental, humain,...) forme le système. C'est-à-dire le système forme un tout. Alors la coordination et la bonne marche de ce système appartiennent à l'Etat. Ce dernier est le garant de la consolidation du système, de son efficacité permanente.

La création monétaire est donc nécessaire pour faire fonctionner le système au cas où l'Etat n'en a pas. Les pays actuellement développés ont déjà procédé de la même manière et ils l'appliquent jusqu'à maintenant. Aux Etats-Unis par exemple, 300 milliards US dollars de déficit budgétaire pour déclencher la guerre en Irak. L'URSS a fait de la même façon si elle a appliqué sur son territoire le régime socialiste. Puisque nous ne voulons pas créer de la monnaie, donc nous devons vivre avec la création monétaire de l'extérieur. Il s'agit donc d'une question de choix et de volonté.

Il faut remarquer que ce n'est pas la monnaie qui est la plus importante mais c'est le système. Puisque en réalité les pays riches n'emploient pas beaucoup d'argent mais ils utilisent un système financier préformant : banque, chèque, titre, traite,..., pour faire fonctionner l'économie. Ce système bancaire et financier forme un sous-système.

A Madagascar, le système financier ne peut pas capable de répondre au besoin de financement du secteur privé, ainsi l'accès de la population au crédit bancaire est faible et il n'existe pas encore de Marché Boursier. Le taux d'emprunt aux secteurs privés reste encore trop cher soit 3% par mois. C'est un frein au développement économique. Il faut donc renforcer et élargir le système bancaire et financier. Pour ce faire :

- encourager la promotion des établissements bancaires et financiers dans tout le pays ;
- relancer le développement des marchés financiers et boursier, de fonds de garantie,

de fonds de participation et d'investissement ; ainsi que les services financiers comme le crédit bail et l'affacturage.

Mais la monnaie n'est pas créable s'il n'y a pas d'Etat souverain. A Madagascar, c'est l'extérieur qui contrôle et détient le système, donc il n'y a pas de souveraineté nationale. D'où la colonisation moderne, puisqu'il faut en plus, que le pays détient une réserve de devise pour garantir. En réalité il n'y a que de changement de faciès (exemple 1 Ariary = 0,0004 euro), c'est-à-dire c'est seulement le nom et l'aspect physique changent mais c'est encore de la divise.

## **Paragraphe 2 : L'incitation à investir**

L'Etat doit toujours chercher le plein emploi. Les entreprises investissent tant que le taux de rendement du capital, si on investit, est supérieur au taux d'intérêt.

L'état de confiance entre l'Etat et le secteur privé joue un rôle important dans la prévision à long terme. Effectivement, le système économique est très instable en raison d'une part de la spéculation, qui est une option pour l'agent de conserver de l'argent liquide résultant de l'incertitude concernant les variations futures du taux d'intérêt, et d'autre part de la nature humaine, car le climat politique et sociale peut favoriser ou au contraire décourager le dynamisme des hommes affaires.

Le taux d'intérêt est un paramètre monétaire. Donc, la demande de monnaie est fonction décroissante du taux d'intérêt puisqu'un taux d'intérêt faible accroît directement la demande de monnaie en augmentant l'investissement et donc le revenu.

Le problème de l'épargne à Madagascar peut surmonter par la création monétaire. L'équilibre économique s'obtient par l'égalité entre l'épargne et l'investissement. En effet pour qu'une personne augmente son patrimoine ou son investissement, il faut obligatoirement qu'une autre épargne .Toute épargne crée la possibilité d'augmenter des avoirs. L'incitation à investir fait correspondre à un acte d'incitation à la demande donc de la consommation par l'augmentation du revenu. Une politique de redistribution du revenu augmente plus largement l'épargne que la consommation. Puisqu'en fait, c'est la demande anticipée des entrepreneurs, qui englobe la consommation et l'investissement, est le moteur de l'économie.

Pour les Investissements Directs Etrangers (IDE), il y a toujours rapatriement d'une partie importante de bénéfice donc il n'y a pas de réinvestissement. Ainsi, il n'y a pas d'apport de capitaux lorsque la firme multinationale rachète d'une firme nationale résultant de la privatisation. En réalité, il n'y a pas de création d'emplois, menant une augmentation de revenu, puisque les firmes multinationales peuvent ruiner des concurrents nationaux. C'est le cas des artisans traditionnels donc perte d'emploi et faillite des entreprises locales. Les firmes multinationales favorisent ou maintiennent aussi la distribution illégale de revenu, et pour la plupart du temps elles

fabriquent des biens qui ne correspondent pas toujours aux besoins du pays. Elles cherchent avant tout son profit mais pas pour le développement du pays. Finalement, les firmes multinationales sont une source des inégalités sociales et peuvent déstabiliser la souveraineté du pays. Il faut un Etat fort et, encore une fois, l'intervention de l'Etat est recommandée.

Effectivement, l'investissement nouveau induira une augmentation du revenu et donc de l'épargne, qui pourra ainsi s'ajuster de nouveau à l'investissement. Pour régler l'impact d'une abondance de liquidation monétaire en circulation, un investissement induit par le crédit et la création monétaire peut effectué sans épargne préalable, mais l'égalité fondamentale entre épargne et investissement sera néanmoins vérifiée.

En somme, il faut gouverner le taux d'intérêt afin qu'il détermine le niveau d'investissement nécessaire au plein-emploi. Le plein-emploi, dans la société pauvre dont Madagascar, est facilement atteint car, la propension à consommer étant forte, donc un très faible montant d'investissement stratégique et productif suffit à assurer le plein-emploi. Par exemple, le pays doit éviter d'exporter des matières premières en son état brut qui est toujours à bas prix. Il faut investir dans l'industrie de transformation.

### **Section 3 : Les rôles économiques de l'Etat**

Il faut laisser l'économie dans un état de boom permanent grâce à la faiblesse des taux d'intérêt. L'intervention de l'Etat pour favoriser seulement l'investissement privé est donc d'autant plus efficace que la possibilité de consommation est élevée. Mais l'Etat peut investir lui-même s'il juge nécessaire, éventuellement grâce au déficit budgétaire. Mais il faut reconnaître que c'est toujours le secteur privé qui est le moteur du développement économique. Ainsi, la politique budgétaire est jugé inefficace pour l'économie de Madagascar (économie ouverte) avec taux de change flexible.

#### **Paragraphe 1 : La politique monétaire de l'Etat**

Il faut créer de la monnaie afin de faire baisser les taux d'intérêt. Non seulement cette politique encourage l'investissement, mais elle n'est préjudiciable à l'épargne, qui ne dépend pas du taux d'intérêt, mais du revenu, qui lui-même dépend en partie de l'investissement. Une politique de taux d'intérêt faible est donc toujours recommandée tant que le plein-emploi n'est pas atteint.

En fait, un accroissement de la quantité de monnaie a comme effet de diminuer le taux d'intérêt et d'augmenter l'investissement jusqu'à ce que le plein-emploi soit réalisé. En effet, les

entreprises seront incitées à acheter des biens d'équipement tant que la rentabilité du capital est supérieure au taux d'intérêt ; cela permet d'augmenter la demande future, et donc de l'emploi et le revenu ainsi que la consommation.

Il faut quand même faire attention, puisqu'en situation de plein-emploi, la création monétaire provoque l'inflation. Tant qu'il existe du chômage, l'emploi varie proportionnellement à la quantité de monnaie ; lorsque l'emploi est réalisé, les prix varient proportionnellement à la quantité de monnaie en circulation. Donc, lorsque le plein emploi est atteint, tout effort pour accroître encore davantage l'investissement suscite une tendance des prix nominaux à monter sans limite, on est arrivé, en d'autre terme, à un état d'inflation véritable. Les limites de cette politique monétaire résident sur le fait que, une fois le taux d'intérêt tombe à un certain niveau tout le monde préfère l'argent sous forme liquide à la détention d'une créance qui rapporte un taux d'intérêt aussi faible. Et l'Etat perd alors la direction effective du taux de l'intérêt, car la demande de monnaie devient illimitée. C'était l'échec de la création monétaire en Zaïre qualifié de zaïrisation, ainsi que celle de Madagascar après 1972 le jour du retrait du pays dans la zone franc.

Par la suite une politique de revenu est seule capable d'empêcher l'inflation en période de plein emploi. Cette politique joue en même temps sur le prix et sur la demande. Il faut freiner la demande si le prix augmente. C'est-à-dire, en situation de plein emploi, la redistribution de revenu est inflationniste.

## **Paragraphe 2 : Effet de l'investissement**

D'après la formule systémique, la relance économique demande un Etat souverain capable de maîtriser indépendamment le système. D'où, par création autonome de la monnaie, on peut avoir de capital pour assurer les investissements nécessaires à la résolution du problème de chômage et pour accroître le niveau de production globale et donc du revenu de la population. Le revenu ou la production forme la richesse nationale base de la croissance et du développement économique. Une nation riche est le seul capable à maintenir la survie de son système en place. D'où le cercle est fermé puisque tous les éléments sont en interaction et en synergie.

En d'autre terme, un investissement supplémentaire a un effet multiplicateur sur la production et sur l'emploi. En effet, une augmentation de l'investissement entraîne une augmentation de la production, qui entraîne une augmentation du revenu, donc une augmentation de la consommation qui, accroissant la demande, augmente la production puis le revenu....

Alors, Madagascar doit laisser la voix d'un développement par endettement si elle veut vraiment chercher sa souveraineté et son développement. La recherche d'une souveraineté ne signifie pas fermeture de l'économie ou économie vivant en autarcie, mais il faut que l'ouverture soit conditionnelle ou sélective. D'où la nécessité de l'intervention de l'Etat. Les pays actuellement

en bonne situation de son niveau de développement sont appelés pays émergeants. Ces pays n'entre pas dans un régime de dépendance quant au choix de sa politique économique. Parmi ceux-ci sont nommés : le Vietnam, Ile Maurice, Chine...

### **Paragraphe 3 : La politique commerciale et politique de redistribution**

La libre circulation des marchandises doit être limitée c'est-à-dire sans totalement mettre en cause le libre échange. Le problème principal de l'ouverture économique est la perte d'autonomie de la politique monétaire. Il est nécessaire de pouvoir agir sur le taux d'intérêt dans le but de lutter contre le sous-emploi et non dans le cadre d'une politique de changes visant à réguler la circulation des capitaux. La politique monétaire intérieure doit rester la priorité. C'est une politique fondée sur un taux d'intérêt autonome, dégagé des préoccupations internationales, et sur un programme d'investissement national propre à rendre maximum le volume de l'emploi intérieur, qui est doublement bienfaisant, en ce sens qu'elle profite tout à la fois au pays et aux pays voisins (membres de la Commission de l'Océan Indien ou COI, de la SADC et de la COMESA). Pour ce faire, le commerce international, régit par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), cesserait d'être ce qu'il est, c'est-à-dire un excipient désespéré pour préserver l'emploi intérieur du pays en stimulant les ventes et en restreignant les achats au-dehors.

En fait, le pays devrait partir et compter sur l'importance d'une croissance interne en utilisant rationnellement ses moyens et ses ressources, et en mettant en valeur le rôle de la recherche-développement.

## **CONCLUSION**

En guise de conclusion, l'accélération du système de globalisation entraîne la diminution des pouvoirs politiques et économiques de l'Etat, mais surtout vers une perte de souveraineté, cas de Madagascar. Il n'y a que les trois marchés mondiaux qui maîtrisent les affaires économiques du globe : le marché des facteurs de productions, le marché des marchandises et des services et enfin le marché des capitaux. Les règles qui régissent les principes des activités économiques,

commerciales et financières se définissent au niveau des diverses organisations internationales ; telles que l'Organisation Mondiale du commerce (OMC), la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI) ainsi qu'au niveau des organisations régionales telles que les COMESA, SADC et COI. L'objectif principal c'est la recherche d'un développement économique équilibré sur le plan international.

En effet, à Madagascar l'insuffisance de l'épargne nationale et donc du capital, obstacle au développement du pays, paraît trouver en terme de solution le recours aux capitaux étrangers. Alors que l'endettement aggrave la situation et tombe le pays parmi les Pays Pauvre Très Endettés (PPTE).

A mainte reprise, la diversité des potentialités économiques de Madagascar forme des atouts. Malgré, la pauvreté devient un phénomène de cercle vicieux. D'abord, les ressources financières du pays ne sont pas suffisantes pour démarrer le développement économique. Ce qui entraîne la faiblesse structurelle de la croissance. En outre, cette faiblesse économique a pour conséquence néfaste sur le revenu et l'épargne. Et finalement, la situation revient à celle du départ : insuffisance des moyens financiers internes pour démarrer l'économie.

Ainsi, les entrées massives des capitaux au pays ont suivi d'un programme ou d'une politique bien adaptée sous l'égide de la Banque Mondiale et du FMI. Ce qui fait que la politique instaurée est favorable au mouvement et à la rentabilité des capitaux internationaux.

Les réussites d'une politique économique de certains pays d'Asie du Sud Est, la Chine, Vietnam et de l'Ile Maurice sont des exemples concrets quant à l'efficacité des Investissements Directs Etrangers. En fait, l'autonomie financière est un autre facteur déterminant du niveau de développement.

Pour Madagascar, actuellement, la surexploitation des ressources pour se procurer des devises n'est pas suffisante pour servir le remboursement de la dette. D'où le constat que, les transferts financiers vont du Sud vers le Nord. Le service de la dette (la somme affectée chaque année au remboursement de la dette et des intérêts) est sept fois supérieur à l'aide publique au développement. En fait, la politique d'ajustement structurelle est considérée comme une nouvelle forme de colonisation économique.

La recherche d'une stratégie pays basée sur la volonté économique interne est à recommandation. D'où, l'importance du système présuppose l'existence d'une synergie entre les différentes activités et différents secteurs sur le plan national. Il faut pour cela rechercher l'indépendance économique, politique et financier ou plus précisément la souveraineté nationale.

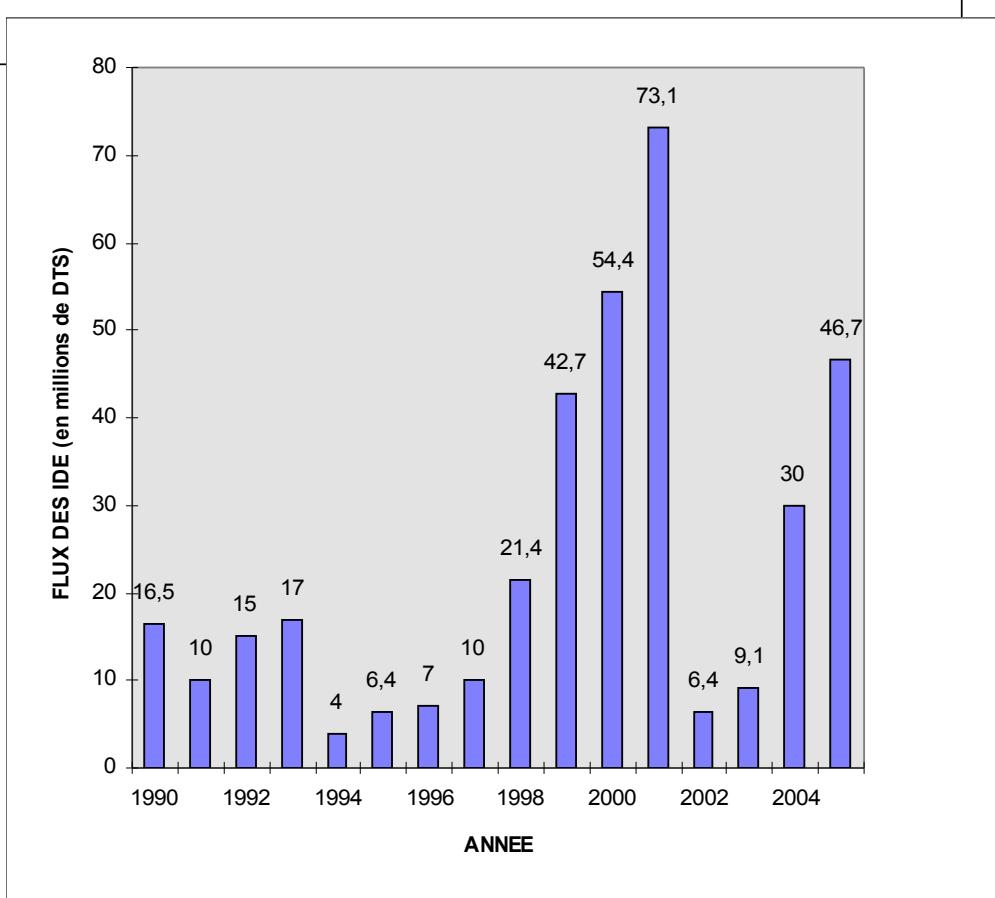
La politique monétaire ou la création monétaire pour financer le besoin de financement du pays doit être rationalisée pour limiter les effets de l'endettement massif source du sous-développement éternel. A Madagascar, comme il n'y a pas de plein-emploi la politique monétaire est supposée favorable, en régime de change flexible. Et l'intervention de l'Etat est nécessaire

puisque la relance économique est avant tout basée sur la diminution du taux d'intérêt mais pas par la régulation du taux de change donc du commerce extérieur. C'est-à-dire que c'est le travail qui crée la richesse donc il faut investir.

L'annulation de la dette, le regret de la politique d'ajustement structurelle, la création monétaire au détriment de l'endettement, la maîtrise et la mise en place d'un système pour harmoniser le développement économique sont les recommandations stratégiques pour éviter une pauvreté généralisée ou d'une « société à deux vitesses ». La société à deux vitesses est caractérisée par l'inégalité du niveau de développement au sein même d'une société : développement très poussé en milieu Urbain et pauvreté accrue en milieu Rural par exemple. Ce cas peut se manifester surtout au niveau de l'inégalité du niveau de développement entre les pays du Sud et les pays du Nord : industrialisation très poussée au Nord et sous développement ou pauvreté extrême au Sud.

# ANNEXE

**Graphique n°02** : L'évolution des flux des IDE de 1990 à 2005



SOURCE : INSTAT

***DETTE CONTRACTEE PAR LE GOUVERNEMENT MALGACHE***

(En milliards de US dollars)

4,6

3,8

1980 à 2001

2001 à 2005

**SOURCE** : Banque Mondiale, Agence Française de Développement

TABLEAU 12: Résumé des déboursements de l'aide extérieure par secteur et sous-secteur  
en milliers de US\$

SECTEUR/SOUS-SECTEUR	1997	1998		1999		2000	
	Montant	Montant	Var 97-98 (en %)	Montant	Var 98-99 (en %)	Montant	Var 99-00 (en %)
<b>GESTION DE L'ÉCONOMIE</b>							
Politiques et planification financières	36 280	843	-97,68	772	-8,45	0	-100,00
Politiques et planification macro-économiques	393 498	58 634	-85,05	92 253	-56,80	114 247	23,84
<b>AGRICULTURE, FORESTERIE ET PÉCHERIES</b>							
Cultures industrielles	360	125	-65,16	819	553,25	327	-60,11
Cultures vivrières	13 911	14 940	7,40	19 994	33,82	12 094	-39,51
Elevage	5 400	9 760	80,72	7 036	-27,91	713	-89,86
Foresterie	3 320	1 812	-45,44	2 834	56,41	1 014	-64,23
Pécheries	3 738	1 498	-59,92	3 639	142,89	4 269	17,33
Politiques et planification sectorielles	2 632	4 738	80,00	4 012	-15,33	4 185	4,31
Recherche-développement	9 129	6 997	-23,36	3 264	-53,36	1 959	-39,96
Services d'appui	8 596	26 540	208,76	5 848	-77,97	5 023	-14,10
<b>SANTÉ</b>							
Hôpitaux et dispensaires	2 930	2 946	0,53	4 234	43,74	3 995	-5,65
Planification de la famille	8 272	9 688	17,13	7 888	-18,58	6 643	-15,79
Politiques et planification sectorielles	7 378	9 354	26,78	12 189	30,31	5 451	-55,28
Soins de santé primaire	5 514	4 409	-20,04	4 688	6,32	5 427	15,76
Vaccination/autres campagnes de lutte contre les maladies	2 008	958	-52,26	1 334	39,23	1 393	4,43
<b>RESSOURCES NATURELLES</b>							
Exploration et exploitation des ressources minérales	0	0		860		1 550	80,23
Faune, flore et parcs nationaux	2 975	1 243	-58,23	2 154	73,38	0	-100,00
Planification des ressources en eau	142	233	64,75	1 250	436,17	1 260	0,80
Politiques et planification sectorielles	563	2 505	345,08	1 539	-38,55	0	-100,00
Préservation et restauration de l'environnement	14 241	15 936	11,90	20 928	31,33	19 447	-7,07
Ressources des fonds marins	0	0		0		13	
<b>DEVELOPPEMENT RÉGIONAL</b>							
Développement régional multinational	3 306	1 028	-68,91	4 191	307,76	11 685	178,80
Développement rural intégré	3 017	3 677	21,90	4 880	32,72	2 566	-47,42
Développement villageois et communautaire	15 656	17 132	9,43	11 456	-33,13	1 083	-90,55
Etablissements	414	298	-28,08	108	-63,65	100	-7,44
Mise en valeur des bassins fluviaux	0	963		1 861	93,27	749	-59,73
Planification et développement des régions	8 957	3 485	-61,09	3 716	6,63	4 671	25,71
<b>MISE EN VALEUR DES RESSOURCES HUMAINES</b>							
Education extrascolaire	2 360	2 066	-12,48	2 465	19,32	1 233	-49,96
Enseignement et formation techniques et commerciaux	7 275	5 185	-28,73	1 901	-63,34	105	-94,49
Enseignement secondaire	0	0		2 870		1 710	-40,42
Enseignement primaire	15 888	19 955	25,59	21 060	5,54	12 448	-40,89
Enseignement supérieur	3 272	3 059	-6,49	3 040	-0,63	1 062	-65,06
Politiques et planification sectorielles	8 926	5 015	-43,81	3 366	-32,87	2 119	-37,06
<b>TRANSPORTS</b>							
Politiques et planification sectorielles	607	0	-100,00	0		0	
Transports aériens	250	9 748	3806,76	5 826	-40,23	2 257	-61,27
Transports fluviaux et maritimes	645	297	-53,88	830	179,03	0	-100,00
Transports routiers	39 184	25 774	-34,22	32 968	27,91	10 813	-67,20

TABLEAU 14: Résumé des déboursements de l'aide extérieure par secteur et sous-secteur (suite et fin)  
en milliers de US\$

SECTEUR/SOUS-SECTEUR	1997	1998		1999		2000	
	Montant	Montant	Var 97-98 (en %)	Montant	Var 98-99 (en %)	Montant	Var 99-00 (en %)
<b>DÉVELOPPEMENT SOCIAL</b>							
Culture	519	66	-87,20	149	124,31	140	-6,39
Développement urbain	7 396	8 897	20,29	22 886	157,24	8 580	-82,51
Eau potable et assainissement	10 040	10 685	6,42	3 770	-64,71	1 975	-47,62
Législation et administration sociales	1 722	1 689	-1,90	1 979	17,18	1 952	-1,35
Logement	5	0	-100,00	0		0	
Prévention du crime et de l'abus des drogues	407	133	-67,31	238	78,52	78	-67,17
<b>ADMINISTRATION DU DEVELOPPEMENT</b>							
Administration et gestion du secteur public	3 601	5 688	57,93	9 107	60,12	7 118	-21,84
Coordination et planification de l'aide extérieure	209	118	-43,76	156	32,90	82	-47,88
Politiques et planification technologiques	3	147	5439,43	81	-45,27	136	68,31
Statistiques générales	1 470	1 930	31,31	2 488	28,90	3 463	39,15
<b>ÉNERGIE</b>							
Politiques et planification sectorielles	1 664	3 708	122,81	13 276	258,06	9 922	-25,26
Production et transmission d'hydroélectricité	31	39	26,72	94	141,95	60	-35,93
Sources d'énergie nouvelles et renouvelables	0	0		0		105	
Sources, production et transmission d'énergie classique	833	1 820	118,43	0	-100,00	0	
<b>AIDE ET SECOURS HUMANITAIRES</b>							
Secours d'urgence	4 522	1 109	-75,47	4 692	322,93	6 942	47,95
<b>COMMUNICATIONS</b>							
Communication d'appui au développement	300	314	4,79	266	-15,15	2 472	827,66
Services postaux	0	0		0		2 516	
Télécommunications	8 486	1 017	-88,01	2 968	191,84	0	-100,00
Télévision, radio et presse écrite	52	51	-0,84	82	60,30	92	11,93
<b>PLANIFICATION PRÉALABLE EN PRÉVISION DE CATASTROPHES</b>							
Mesures matérielles	310	827	166,84	202	-75,63	226	12,24
Météorologie	86	270	213,83	0	-100,00	0	
Organisation des secours et planification préalable	0	0		0		23	
Systèmes d'alerte rapide et information alimentaire	3 157	3 268	3,50	3 156	-3,41	3 759	19,10
<b>INDUSTRIE</b>							
Industries artisanales et petite industrie	1 044	1 465	40,39	1 452	-0,89	1 198	-17,55
Moyenne industrie	1 532	1 268	-17,26	409	-67,74	-80	-119,67
Politiques et planification sectorielles	54	24	-56,16	79	236,80	47	-40,61
Recherche-développement technologique	0	0		0		74	
Services et équipements d'appui	5 087	7 420	45,87	6 640	-10,51	1 928	-70,97
<b>COMMERCE INTERIEUR DE BIENS ET SERVICES</b>							
Commerce intérieur	3 456	2 296	-33,56	1 744	-24,03	360	-79,36
Tourisme	1 354	935	-30,91	571	-38,91	474	-16,97
<b>COMMERCE INTERNATIONAL DE BIENS ET SERVICES</b>							
Commerce international de produits primaires	171	0	-100,00	0		0	
Politiques et planification sectorielles	0	0		0		0	-100,00
Politiques et procédures du commerce mondial	0	0		11		0	-100,00
Promotion des exportations	67	146	119,14	0	-100,00	0	

TABLEAU 15 : Résumé des déboursements de l'aide extérieure par type

en milliers de US\$

TYPE D'ASSISTANCE	1997		1998		1999		2000	
	Montant	Montant	Var:	Montant	Var:	Montant	Var:	Montant
COOPÉRATION TECHNIQUE AUTONOME	52 659	45 348	-14%	43 940	-3%	33 729	-23%	
COOPÉRATION TECHNIQUE LIÉE À DES PROJETS D'INVESTISSEMENT	10 058	3 698	-63%	4 989	35%	3 399	-32%	
PROJETS D'INVESTISSEMENT	195 413	199 070	2%	224 500	13%	132 761	-41%	
AIDE PROGRAMME/BUDGET. OU APPUI À LA BALANCE DES PAIEMENTS	421 159	69 541	-83%	89 171	28%	111 092	25%	
AIDE ALIMENTAIRE	6 083	5 820	-4%	8 732	50%	8 665	-1%	
ASSISTANCE ET SECOURS D'URGENCE	2 847	2 892	2%	3 239	12%	5 606	73%	

TABLEAU 16: Résumé des déboursements de l'aide extérieure par donateur

en milliers de US\$

	INSTITUTIONS		1997		1998		1999		2000	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>MULTILATERAL</b>										
<b>Système des Nations Unies</b>										
ONU POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE	620	0,09%	350	0,11%	871	0,23%	nd	nd	nd	nd
AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE	181	0,03%	74	0,02%	159	0,04%	105	0,04%	105	0,04%
ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT	135 763	19,73%	77 049	23,61%	81 646	21,80%	87 142	29,51%	87 142	29,51%
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE	1 193	0,17%	1 919	0,59%	3 522	0,94%	1 560	0,53%	1 560	0,53%
ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL	30	0,00%	26	0,01%	180	0,05%	80	0,03%	80	0,03%
FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL	0	0,00%	0	0,00%	18 594	4,96%	27 756	9,40%	27 756	9,40%
FONDS D'EQUIPEMENT DES NATIONS UNIES	2 275	0,33%	4 865	1,49%	2 888	0,77%	544	0,18%	544	0,18%
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT	6 382	0,93%	3 650	1,12%	6 528	1,74%	7 350	2,49%	7 350	2,49%
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT	83	0,01%	86	0,03%	nd	nd	nd	nd	nd	nd
ONU POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE	78	0,01%	253	0,08%	126	0,03%	178	0,05%	178	0,05%
FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION	1 795	0,26%	2 534	0,78%	1 303	0,35%	1 085	0,37%	1 085	0,37%
FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE	4 446	0,65%	5 697	1,75%	7 382	1,97%	7 049	2,39%	7 049	2,39%
ORG. DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL	2 217	0,32%	1 337	0,41%	2 206	0,59%	990	0,34%	990	0,34%
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ	3 692	0,54%	988	0,30%	1 004	0,27%	804	0,27%	804	0,27%
S/Total	158 755	23,07%	98 828	30,28%	126 408	33,75%	134 642	45,59%	134 642	45,59%
<b>Autres multilatéraux</b>										
BANQUE ARABE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE	0	0,00%	0	0,00%	386	0,10%	1 656	0,56%	1 656	0,56%
BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT	197	0,03%	0	0,00%	5 234	1,40%	1 513	0,51%	1 513	0,51%
FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT	1 063	0,15%	5 345	1,64%	2 790	0,74%	1 662	0,56%	1 662	0,56%
FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT	95 402	13,86%	81 689	25,03%	58 777	15,69%	46 647	15,79%	46 647	15,79%
BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT	1 680	0,24%	737	0,23%	892	0,24%	690	0,23%	690	0,23%
ORGANISATION DES PAYS EXPORTATEURS DE PÉTROLE	0	0,00%	1 789	0,55%	501	0,13%	3 617	1,22%	3 617	1,22%
S/Total	98 341	14,29%	89 560	27,44%	68 581	18,31%	55 784	18,89%	55 784	18,89%
<b>TOTAL MULTILATERAL</b>	257 097	37,36%	188 388	57,72%	194 989	52,06%	190 426	64,48%	190 426	64,48%

TABLEAU 17: Résumé des déboursements de l'aide extérieure par donateur (suite et fin)

en milliers de US\$

	INST_FR	1997		1998		1999		2000	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>BILATERAL</b>									
CANADA		239	0,03%	273	0,08%	nd		nd	
CHINE		2 125	0,31%	1 595	0,49%	12 006	3,21%	3 864	1,31%
FRANCE		353 201	51,32%	73 553	22,54%	103 009	27,50%	51 876	17,57%
ALLEMAGNE		16 365	2,38%	15 211	4,66%	16 245	4,34%	3 841	1,30%
INDE		61	0,01%	21	0,01%	0	0,00%	0	0,00%
INDONESIE		2	0,00%	0	0,00%	60	0,02%	0	0,00%
ITALIE		2 358	0,34%	4 049	1,24%	536	0,14%	684	0,23%
JAPON		25 577	3,72%	15 026	4,60%	8 135	2,17%	10 406	3,52%
PAYS-BAS		685	0,10%	345	0,11%	1 832	0,49%	715	0,24%
NORVEGE		4 488	0,65%	947	0,29%	321	0,09%	0	0,00%
SUISSE		5 296	0,77%	2 325	0,71%	6 642	1,77%	4 564	1,55%
ROYAUME-UNI		93	0,01%	606	0,19%	565	0,15%	2 059	0,70%
ETATS-UNIS D'AMERIQUE		18 768	2,73%	21 390	6,55%	25 869	6,91%	23 581	7,98%
<b>TOTAL BILATERAL</b>		429 257	62,37%	135 341	41,47%	175 220	46,78%	101 589	34,40%
<b>ONG</b>									
AIDE ET ACTION A MADAGASCAR		nd		1 054	0,32%	1 556	0,42%	nd	
AGENCE INTERNATIONALE ADVENTISTE DE SECOURS		0	0,00%	0	0,00%	6	0,00%	44	0,01%
ASSOCIATION FRANCAISE RAOUL FOLLEREAU		326	0,05%	433	0,13%	741	0,20%	605	0,20%
CARE		nd		nd		145	0,04%	909	0,31%
CONSERVATION INTERNATIONALE		0	0,00%	85	0,03%	18	0,00%	0	0,00%
CATHOLIC RELIEF SERVICES		351	0,05%	168	0,05%	1 153	0,31%	939	0,32%
ASSOCIATION ALLEMANDE POUR L'EDUCATION DES ADULTES		140	0,02%	116	0,04%	164	0,04%	143	0,05%
LES ENFANTS DU SOLEIL		nd		nd		396	0,11%	286	0,10%
FOUNDATION FRIEDRICH EBERT		466	0,07%	438	0,13%	177	0,05%	157	0,05%
REGGIO TERZO MONDO		582	0,08%	346	0,11%	0	0,00%	0	0,00%
Y.M. C. A		nd		nd		nd		234	0,08%
<b>TOTAL ONG</b>		1 865	0,27%	2 640	0,81%	4 362	1,16%	3 317	1,12%
<b>TOTAL GENERAL</b>		688 2118	100,00%	326 369	100,00%	374 571	100,00%	295 332	100,00%

**TABLEAU N°18 : Banques commerciales à Madagascar, 1975 à 2000**

Banques nationalisées juin 1975 à janvier 1977	Banques d'Etat créées 1975-77	Année d'entrée du partenaire	Partenaire étranger	Nom de la banque privatisée
Banque Nationale Malgache pour le Développement (BNM)	BNI (Industrie)	1991	Crédit Lyonnais France	BNI-CL
Banque pour le Commerce et l'Industrie de Madagascar (BCIM)	BTM (Développement Rural)	1999	African Financial Holding/Bank of Africa	BTM-BOA
Banque Malgache d'Escompte et de Crédit (BAMES)				
Banque Commerciale de Madagascar (BCM)	BFV (Commerce)	1998	Société Générale (France)	BFV-SG
Banque Financière et Commerciale Malgache (BFCM)				

Entrée de nouvelles banques		Propriété
1989	Banque Malgache de l'Océan Indien	BNPI (37.5%), SFOM (37.5%) 300 investisseurs locaux (25%)
1994	Union Commerciale de Banque (UCB)	Mauritius Commercial Bank (70%), Stanbi Bank (Afrique du Sud) 10%, FIARO (5%)
1998	State Bank of Mauritius (SBM)	SBM (55%), Nedbank (Afrique du Sud) 30%

**Source :** Cours d'économie monétaire de la 3<sup>ème</sup> année économie, Page 47

NATURE	SECTEUR	BAILLEURS	PROJETS	Signature	Clôture	Allocé (USD)	Décaissé au 30/05/05	Décaissé au 31/12/04	Décaissé (USD) au 31.12.03	FLUX 2005 (USD)	
DONS	AGRICULTURE-ÉLEVAGE	AFD	TRAVAUX DE 1ERE TRANCHE PPI MANAKARA	Signaturé 23/03/97	31/12/2002	440 402	384 977	384 977	384 977	-	
DONS	AGRICULTURE-ÉLEVAGE	AFD	APPUI A LA GESTION DURABLE PECHE CREVETTE	17/01/2002	1 320 000	227 994	80 897	147 097	137 964	-	
DONS	AGRICULTURE-ÉLEVAGE	AFD	DE AVAGICOLES PERMETRES IRRIGUES	13/07/2001	937 500	823 058	665 094	607 536	212 890	-	
DONS	AGRICULTURE-ÉLEVAGE	AFD	APPUI A LA DIFFUSION DES PLATEAUX	18/09/2002	31/12/2007	5 250 000	947 92	734 302	4 304 630	291 423	-
DONS	AGRICULTURE-ÉLEVAGE	AFD	FINANCEMENT LAIT HAUT PLATEAUX	10/06/1992	5 675 370	4 596 13	4 264 200	1 785 782	2 323 618	-	
DONS	AGRICULTURE-ÉLEVAGE	AFD	REMISE EN ETAT PISTE RURAL COLLECTE LAIT	10/06/2004	31/12/2004	5 675 369	2 347 715	2 323 618	1 381 383	664 860	95 493
DONS	AGRICULTURE-ÉLEVAGE	AFD	REHABILITATION PPI FARAFANGANA	26/04/1999	30/06/2002	2 247 000	1 476 886	1 381 383	664 860	658 320	147 922
DONS	AGRICULTURE-ÉLEVAGE	AFD	GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE CREVETIERE	13/06/2001	31/12/2005	8 125 000	1 476 886	1 381 383	664 860	450 233	-
DONS	AGRICULTURE-ÉLEVAGE	AFD	PP MANAKARA - 2e Phase	13/07/2001	31/12/2006	937 500	801 242	799 531	430 013	433 682	-
DONS	AGRICULTURE-ÉLEVAGE	AFD	PROTECTION VERSANT LAC ALAOTRA	19/09/2002	31/12/2006	7 937 500	1 840 16	1 118 706	721 410	-	-
DONS	AGRICULTURE-ÉLEVAGE	AFD	APPUI A LA TECHNIQUE AGRO-ÉCOLOGIQUE	18/07/2002	31/12/2007	514 500	450	450	450	-	-
DONS	AGRICULTURE-ÉLEVAGE	AFD	MISE EN VAL ET PROTEC DU BASSIN VERSANT DE LAC ALAOTRA	18/09/2002	31/12/2007	799 531	799 531	799 531	430 013	-	-
DONS	AGRICULTURE-ÉLEVAGE	AFD	TECHNIQUE AGRO-BIOLOGIQUE	18/09/2002	31/12/2007	4 620 000	433 682	-	-	-	-
DONS	AGRICULTURE-ÉLEVAGE	AFD (PAS86)	Petits Périmètres Sud-Est	30/09/02 et 13/02/03	31/12/2007	346 010	346 010	275 837	175 937	70 173	-
DONS	AGRICULTURE-ÉLEVAGE	AFD	TECHNIQUE AGRO-BIOLOGIQUE	13/12/2002	31/06/2002	452 760	3 958 002	3 958 002	3 958 002	-	-
DONS	BONNE GOUVERNANCE	AFD	APPUI A LA REFORME INSTITUTIONNELLE/Poses et FONDS DETIENDES ET PREPARATION DU PROJET ET IV	23/08/1993	30/06/2002	5 030 818	838 470	800 623	800 623	-	-
DONS	BONNE GOUVERNANCE	AFD	FONDS DETIENDES ET PREPARATION DU PROJET ET IV	04/03/1998	31/12/2002	-	-	104 328	95 598	19 330	-
DONS	BONNE GOUVERNANCE	AFD	FEPP VII	21/02/2003	31/12/2006	628 000	1 250 000	126 995	126 995	-	-
DONS	BONNE GOUVERNANCE	AFD	FONDS DETIENDES ET PREPARATION DU PROJET V	11/02/2004	31/12/2006	825 000	691 548	691 548	691 548	-	-
DONS	BONNE GOUVERNANCE	AFD	FONDS DETIENDES ET PREPARATION DU PROJET V	21/12/2000	31/12/2003	550 000	519 004	5 626 000	1 912 037	193 004	-
DONS	ENERGIE ET MINE	AFD	REINFORCEMENT RESEAU EAU ET ELEC. TANIA	14/02/2000	30/06/2003	9 628 000	220 600	175 691	198 070	-	-
DONS	ENVIRONNEMENT	AFD	PLAN DE GESTION DES BIODOIVERSITES. (BOM)	22/05/2000	31/12/2004	1 458 933	299 85	280 880	226 602	8 295	-
DONS	ENVIRONNEMENT	AFD	PIJ PILOTE PROTEC VAL BIODOIVERSITE.	12/10/2000	12/10/2004	1 320 000	230 327	230 927	230 927	-	-
DONS	FINANCIER	AFD	GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATUREL.	17/01/2002	31/12/2005	4 750 000	3 665 36	3 661 320	2 839 737	3 816	-
DONS	FINANCIER	AFD	PROFESSIONALISATION RESEAU CECAM	12/02/2000	30/06/2005	5 500 000	3 665 36	-	-	-	-
DONS	FINANCIER	AFD	APPUI AUX MICRO-RUFAS 2EME P	27/11/2002	27/12/2005	4 750 000	1 761 720	1 761 720	1 932 230	-	-
DONS	INFRASTRUCTURES REGIONALES	AFD/SAS 2003	SUBVENTION DAJUSTEMENT STRUCTUREL	30/04/2003	31/06/2003	11 000 000	5 500 000	5 500 000	5 500 000	5 500 000	-
DONS	ROUTIER	AFD	AMENAGEMENT MARAIS NASAAY	25/05/2000	31/12/2004	6 875 000	6 779 171	5 413 403	1 615 311	1 365 768	-
DONS	INFRASTRUCTURES REGIONALES	AFD	REAM QUARTIER SUD EST	03/09/2003	03/09/2003	479 489	411 683	411 683	207 130	-	-
DONS	INFRASTRUCTURES REGIONALES	AFD	4 GRANDS MARCHES CLAMULINGA	05/01/2004	30/06/2007	10 000 000	921 610	921 610	849 676	71 934	-
DONS	INFRASTRUCTURES REGIONALES	AFD	REH INFRASTRUCTURE PORTUAIRE MOTONDAVA	07/01/2000	31/12/2004	8 800 000	3 057	1 529	1 188 842	1 528	-
DONS	INFRASTRUCTURES REGIONALES	AFD	Apn Vill Seconde ANTSEFABE ANTSEBANA	13/12/2002	31/12/2005	6 687 500	1 418 005	5 557 893	225 842	229 163	-
DONS	INFRASTRUCTURES REGIONALES	AFD	PRO D AMENAG ET ASS QUARTIER S O ANTANIA	13/12/2003	31/12/2006	8 625 000	6 099 381	5 557 893	2 362 340	541 488	-
DONS	SOCIAL ET SOCIO-COMMUNAUTAIRE	AFD	Aménagement port Morondava	23/02/2003	30/06/2007	7 125 000	1 020 000	172 728	121 514	57 214	-
DONS	SOCIAL ET SOCIO-COMMUNAUTAIRE	AFD (PCAS 83)	EDUC BASE CONST EPP CEG ABE AJAA	23/01/2003	31/12/2008	1 010 131	1 006 855	1 006 855	1 006 855	-	-
PRETS	EDUCATION	BADEA	Fonds de sécurité/SEE/CALEINE	13/08/2002	21/06/2002	216 045 189	59 701 101	54 512 274	32 028 46	5 188 227	-
PRETS	EDUCATION	BADEA	PROJ DE RECONSTRUCTION DES ECOLES AFFECTEES PAR LES DEGATS CYCLONIQUES	24/02/2000	31/05/2004	1 000 000	5 200 000	-	-	-	-
PRETS	ENERGIE ET MINE	BADEA	ALIMENT EAU MANAKANDRANA AMBALAVAO	28/08/2003	30/09/2006	5 200 000	-	-	-	-	-
PRETS	ENERGIE ET MINE	BADEA	PJT de DEVEL du SECTEUR de L'ENERGIE (Phase I)	01/01/1998	31/12/2004	6 600 000	4 538 410	4 538 410	4 538 410	-	-
PRETS	ROUTIER	BADEA	TRAVAUX REHAB DESSERTE ESS FIANAR	19/12/1991	31/12/2004	10 000 000	9 797 715	9 797 715	8 655 722	-	-
PRETS	ROUTIER	BADEA	PROJET REHAB CONST PONT (RN4-RN5-RN25)	07/04/1994	31/12/2006	7 000 000	3 991 020	3 991 020	3 485 930	15 604	-
PRETS	EDUCATION	BADEA	Réhabilitation RN6	03/05/2001	31/12/2005	14 000 000	503 234	503 234	476 539	1 240	-
PRETS	EDUCATION	BADEA	Appui à l'enseignement général	24/02/2000	31/12/2006	8 000 000	18 830 379	18 830 379	17 146 601	16 244	-
PRETS	ENERGIE ET MINE	BEI	POWER REHABILITATION II MADAGASCAR	16 & 17/12/91	05/15/04	31 250 000	24 147 326	6 686 946	533 753	-	-
PRETS	ENERGIE ET MINE	BEI	EAU	16 & 17/12/91	05/12/2004	5 000 000	4 181 921	4 181 921	7 220 699	-	-
DONS	INFRASTRUCTURES	CHINE	Reh des Rues partielles des 67 HA	25/02/2003	2 190 000	2 190 000	-	-	-	-	-
		SOUS TOTAL CHINE									-

NATURE	SECTEUR	BAILLEURS	PROJETS	Signature	Clôture	Alloué (USD)	Décaisse au 30/05/05	Décaisse au 31/12/04	Décaissé (USD) au 31.12.03	FLUX 2005 (USD)
DONS	ENERGIE	Espagne	Electrification Rural IBERMAD	03/10/2003	2 487 410	1 640 168				-
DONS	EDUCATION	Espagne	Travaux sur les établissements scolaires	25/11/2002	73 187	73 187	57 065	45 483	45 483	16 132
		<b>Sous Total</b> Espagne			<b>2 560 597</b>	<b>1 713 355</b>	<b>1 697 223</b>	<b>45 483</b>	<b>45 483</b>	<b>16 132</b>
DONS	AGRICULTURE-ÉLEVAGE	FAC	Renace des exportations agricoles/Structuration des filières Horticoles	02/10/02 et 08/03	186 549	186 549	180 851	128 352	5 698	
DONS	AGRICULTURE-ÉLEVAGE	FAC	Contribution mise en œurs PACR	03/03/2004	164 838	164 838	151 087			13 751
DONS	AGRICULTURE-ÉLEVAGE	FAC	Programme de professionnalisation de l'agriculture	26/08/2002	62 162	62 162	16 930	16 930		-
DONS	AGRICULTURE-ÉLEVAGE	FAC	Centre National Antiacidrien	20/06/2002	108 783	76 678	76 678	76 678		-
DONS	AGRICULTURE-ÉLEVAGE	FAC	Développement Institutionnel	25/07/2003	120 390	65 744	65 744	62 835		-
DONS	AGRICULTURE-ÉLEVAGE	FAC	Appui aux Institutions Agricoles du Sud Ouest Maroc	19/07/2002 et 05/05/03	189 786	92 126	89 453	75 033	2 673	
DONS	AGRICULTURE-ÉLEVAGE	FAC	Maison Petit Elevage	19/07/02 et 08/03	177 309	177 309	154 333	129 910	23 476	
		<b>Sous Total</b> FAC			<b>1 010 317</b>	<b>780 374</b>	<b>735 076</b>	<b>487 798</b>	<b>45 398</b>	<b>-</b>
DONS	AGRICULTURE-ÉLEVAGE	FAD	LUTTE PREVENTIVE ANTIACIDIENNE	08/05/2001	31/12/2007	1 600 300	264 906	264 908	264 908	
DONS	ENERGIE ET MINE	FAD	RECRUT ANAL FIN POUR ASSAIN ENERGIE							-
DONS	EDUCATION	FAD	EDUCAT BASE POUR ENFANT							-
DONS	ROUTIER	FAD	EDUCATION II	08/11/1999	31/12/2004	690 000	14 542	14 542	4 182	
DONS	ROUTIER	FAD	ETUDE DE REHABILITATION RN 34 - RN 35 - RN 41	17/12/1998	31/12/2005	1 849 200	1 021 747	1 021 747	867 486	
DONS	ROUTIER	FAD	REH RN1 BIS ET RTES PROV CONNEXES	03/06/2003	31/12/2005	13 338 000				-
DONS	SANTE	FAD	ETUDE REHABILITATION RN 6	17/06/2000	31/12/2003	1 863 000	1 066 586	1 066 586	861 557	
DONS	ACRICULTURE-ÉLEVAGE	FAD	SANTE II	17/06/2000	31/12/2005	1 035 000	215 447	215 447	102 392	113 055
PRETS	ACRICULTURE-ÉLEVAGE	FAD	LUTTE PREVENTIVE ANTIACIDIENNE	08/05/2001	31/12/2007	7 948 300	550 907	481 684	264 522	69 223
PRETS	ACRICULTURE-ÉLEVAGE	FAD	REHAB. du PERIMETRE DU BAS MANGOKY	17/12/1999	31/12/2005	13 300 000	9 719 381	6 027 132	1 660 652	3 692 449
PRETS	EDUCATION	FAD	PROJET BASSE BETSIBOKA	08/05/1988	30/06/2003	16 487 072	16 487 072	16 487 072	16 487 072	
PRETS	FINANCIER	FAD	EDUCATION II	17/12/1998	31/12/2004	22 080 000	654 780	621 465	440 557	33 315
PRETS	INFRASTRUCTURES REGIONALES	FAD	PROGR D'AJUSTEMENT STRUCTUREL III (PAS III)	29/05/2000	31/12/2003	34 500 000	34 475 687	34 475 687		-
PRETS	ROUTIER	FAD	PROTECTION DE LA VILLE DE TOULARY	05/12/1997	31/12/2003	22 080 000	22 080 000	22 080 000	22 080 000	
PRETS	ROUTIER	FAD	RN34 RN35			8 832 000	4 797 561	4 797 561	3 783 059	81 651
PRETS	ROUTIER	FAD	REH RN1 BIS ET RTES PROV CONNEXES	03/06/2003		76 621 000				-
PRETS	ROUTIER	FAD	PJT DE REPAR. DEGATS CAUSES ELINE GLORIA HUG	18/12/2000	31/12/2003	13 340 000				-
PRETS	SANTE	FAD	PJT DE REH ET DENTREI ROUTIER (RN 1 - RN1 Bis)	30/05/1990	31/12/2005	8 997 800	6 048 229	4 000 767	764 531	2 047 462
PRETS	SANTE	FAD	SANTE II	13/07/1999	31/12/2005	17 167 200	1 348 168	1 263 355	485 572	84 613
PRETS	SOCIAL ET SOCIO-COMMUNAUTAIRE	FAD	ETUDE MODE POUR GALIANES			240 028				-
PRETS	SOCIAL ET SOCIO-COMMUNAUTAIRE	FAD	APPROV EAU POT TULEAR FORTDAUPHIN			11 192 247				-
PRETS	SOCIAL ET SOCIO-COMMUNAUTAIRE	FAD	ALIMENTATION EAU POTABLE et ASSAINISSEMENT	08/05/2001	31/12/2007	10 343 400	337 469	280 174		57 295
PRETS	SOCIAL ET SOCIO-COMMUNAUTAIRE	FAD	PJT JEUNES ENTREPRENEURS RURAUX (PROJER)	17/12/1998	31/12/2004	10 143 000	4 301 150	2 534 154	1 642 499	1 766 995
		<b>Sous Total</b> FAD			<b>306 825 157</b>	<b>103 383 724</b>	<b>95 437 665</b>	<b>49 708 989</b>	<b>7 946 059</b>	<b>-</b>
DONS	SOCIAL	FED	Etude recensement Eco Masin lesja			66 000				-
DONS	INFRASTRUCTURE	FED	Acces Port Tamashira Pk 355 a 355 RN2			165 000				-
DONS	FINANCIER	FED	Audit Fin Organigramme et Comptable			38 500				-
DONS	INFRASTRUCTURE	FED	Demolition Pont dynamite Ampandranra RN7			33 000				-
DONS	INFRASTRUCTURE	FED	Rehabilitation RN6 entre Port Bergé Ambanja			91 300				-
DONS	INFRASTRUCTURE	FED	Tax reprofil reprise Aéroport Tiafragato			102 349				-
		<b>Sous Total</b> FED			<b>496 149</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
DONS	ENVIRONNEMENT	FEM	FEM(Fonds pour PROJET ENVIRONNEMENT II	14/03/1997	31/10/2003	12 282 000	10 322 994	10 322 994	10 322 994	
		<b>Sous Total</b> FEM			<b>12 282 000</b>	<b>10 322 994</b>	<b>10 322 994</b>	<b>10 322 994</b>	<b>10 322 994</b>	<b>-</b>
PRETS	ENVIRONNEMENT	FIDA	PROMOTION REVENUS RURAUX	22/02/04	30/06/2007	14 000 000	635 172			-
PRETS	AGRICULTURE-ÉLEVAGE	FIDA	PROJET D'AMELIORATION ET DE DEVELOPAGRICOL	31/10/1997	30/06/2003	7 797 000	6 723 841	6 723 841	6 723 841	
		<b>Sous Total</b> FIDA			<b>32 499 000</b>	<b>13 593 000</b>	<b>3 573 029</b>	<b>3 573 029</b>	<b>2 592 552</b>	<b>713 063</b>
DONS	SOCIAL ET SOCIO-COMMUNAUTAIRE	PAQ	PAQ	30/05/2002		18 698 525	18 698 525	18 698 525	18 698 525	
DONS	SOCIAL ET SOCIO-COMMUNAUTAIRE	France	Developpement social	28/11/2002		240 672				240 461
DONS	SOCIAL ET SOCIO-COMMUNAUTAIRE	France	Prog d'Appui Insert social	28/11/2002		14 800				14 800
					31 081	29 281	29 281	29 281	29 281	29 281

NATURE	SECTEUR	BAILLEURS	PROJETS	Signature	Clôture	Alloué (USD)	Décaissé au 31/12/2004	Décaissé au 31/12/2004	FLUX 2005 (USD)
DONS	SOCIAL ET SOCIO-COMMUNAUTAIRE	France	Fonds Sociaux de Dpt	28/11/2002	—	31.081	24.068	24.068	—
DONS	FINANCIER	SOUS TOTAL France	—	21/11/2002	—	5 784 380	5 784 370	5 784 370	5 784 370
DONS	BONNE GOUVERNANCE	IDA	FJT de RENFORC. et MISE EN ŒUVRE DES CAPACITÉS DE SOUTIEN AU DÉVELOP. RURAL (PSDR)	31/03/2003	31/03/2003	95 396 000	62 621 811	6 093 371	6 093 460
DONS	AGRICULTURE-ÉLEVAGE	IDA	PAIGEP	22/06/1996	30/06/2007	13 248 000	45 848 814	34 528 615	16 484 489
DONS	BONNE GOUVERNANCE	IDA	PGRM 3754 MAG	23/06/2003	31/12/2002	32 712 000	13 248 000	13 248 000	13 248 000
R	BONNE GOUVERNANCE	IDA	FJT pour la BONNE GOUVERNANCE, LE DÉVELOP. IN	13/12/2002	31/12/2003	30 222 000	8 387 961	5 944 023	1 780 109
PRETS	BONNE GOUVERNANCE	IDA	CRESED	09/04/1998	31/03/2005	65 326 000	61 171 963	3 128 493	2 463 333
PRETS	EDUCATION	IDA	PJT DE REFORME DU SECTEUR MINIER (PRSM)	30/07/1998	31/12/2002	5 244 000	5 089 578	49 100 632	829 247
PRETS	ENERGIE ET MINE	IDA	ÉNERGIE II	25/02/1996	31/12/2004	43 884 000	39 069 908	38 311 156	5 089 578
PRETS	ENERGIE ET MINE	IDA	DEUXIÈME PROJET DU SECTEUR MINIER	15/08/2002	31/12/2003	950 000	501 686	501 686	—
PRETS	FINANCIER	IDA	CREDIT D'URGENCE DE REDRES. ECONOM. (CURE)	15/11/2002	31/12/2003	52 440 000	52 440 000	52 440 000	52 440 000
PRETS	FINANCIER	IDA	MICROFINANCE	10/05/1999	31/12/2004	16 698 000	12 988 277	11 584 158	1 404 119
PRETS	PRIVATISATION	IDA	2ème Projet de développement du secteur privé (PDSPII)	22/06/2001	30/06/2006	26 220 000	11 020 382	8 647 713	2 372 769
PRETS	PRIVATISATION	IDA	Projet de développement du secteur privé et renforcement	14/07/1997	31/12/2003	23 514 598	23 514 598	23 514 598	—
PRETS	ROUTIER	IDA	AGETIP II	19/12/1997	31/12/2003	34 776 000	32 626 110	31 508 298	2 571 198
PRETS	ROUTIER	IDA	INFRASTRUCTURES TRANSPORT API 3	11/12/2003	—	136 000 000	13 798 104	11 117 112	3 028 332
PRETS	ROUTIER	IDA	PJT DE REFORME DU SECTEUR TRANSPORT (PST)	19/06/2000	31/07/2005	66 192 000	58 364 394	54 633 352	4 351 942
PRETS	ROUTIER	IDA	PROJET TRANSPORT RURAL	03/02/2000	31/12/2006	83 766 000	33 443 387	23 790 857	3 103 458
PRETS	SANTE	IDA	CRESAN II	14/12/2001	31/12/2006	40 020 000	35 132 722	33 186 813	22 121 287
PRETS	SANTE	IDA	Q - 2780 MAG	14/12/2001	31/12/2006	600 000	600 000	600 000	—
PRETS	SOCIAL ET SOCIO-COMMUNAUTAIRE	IDA	(PMP/S) 3589 MAG	14/03/1997	31/12/2003	21 666 000	13 447 361	11 601 593	5 761 316
PRETS	SOCIAL ET SOCIO-COMMUNAUTAIRE	IDA	PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT D'ÉNAQUITAL POTABLE ET D'AQUA	19/01/1997	31/12/2003	25 484 998	25 484 998	25 484 998	1 845 763
PRETS	SOCIAL ET SOCIO-COMMUNAUTAIRE	IDA	PJT PILOTE D'AMÉNAGEMENT D'ÉNAQUITAL POTABLE ET D'AQUA	19/01/1997	31/12/2003	17 692 000	13 295 962	11 394 759	9 363 157
PRETS	SOCIAL ET SOCIO-COMMUNAUTAIRE	IDA	PJT DE PARTENARIAT ENTRE SECTEURS PUBL/CS	26/05/2000	4 492 000	4 492 000	4 492 000	4 492 000	4 492 000
PRETS	SOCIAL ET SOCIO-COMMUNAUTAIRE	IDA	SEECAFINE II	21/07/2004	31/07/2004	28 152 000	28 152 000	28 152 000	—
PRETS	SOCIAL ET SOCIO-COMMUNAUTAIRE	IDA	SEECAFINE II 1 MAG	21/07/2004	30/06/2007	34 200 000	29 431 260	11 881 470	17 550 190
PRETS	SOCIAL ET SOCIO-COMMUNAUTAIRE	IDA	SEECAFINE II 3060 1 MAG	22/05/2001	31/12/2006	10 074 000	5 616 553	3 182 761	2 453 792
PRETS	SOCIAL ET SOCIO-COMMUNAUTAIRE	IDA	FID IV - PJT DEV. COMMUNAUTAIRE	22/05/2001	31/12/2006	117 376 000	106 771 158	105 186 180	64 063 642
PRETS	MULTISECTORIEL	IDA	PJT DE POLES INTEGRES DE CROISANCE-PIC	11/07/2005	31/12/2010	131 850 000	—	—	1 584 978
PRETS	AIDE BUDGETAIRE	IDA	CAREP 2	11/07/2005	31/07/2006	80 850 000	30 300 000	30 300 000	—
PRETS	SANTE	IDA	2ème PTT Multisectoriel Prévention V/H / SIDA	11/07/2005	31/12/2006	18 450 000	1 292 886 700	674 537 669	607 365 321
PRETS	SANTE	IDA	CRESAN 2 (Crédit supplémentaire)	11/07/2005	31/12/2006	1 292 886 700	674 537 669	607 365 321	442 094 801
	SOUS TOTAL IDA	—	—	—	—	—	—	67 172 348	—
DONS	AGRICULTURE -ÉLEVAGE	JAPON	PRÉPAR. Atténuation effets catastrophes nat.	13/03/2003	—	2 653 093	2 653 093	2 653 093	1 000 564
DONS	AGRICULTURE -ÉLEVAGE	JAPON	Initiatives pour les dér. agro biologiques LDN	—	—	23 634	23 634	23 634	—
DONS	ÉLECTION	JAPON	Election du 15 Déc 2002	05/11/2002	15/05/2003	643 528	564 585	564 585	564 585
DONS	SANTE	JAPON	DEUXIÈME PTT DU SECTEUR MINIER	18/07/2002	31/12/2003	7 500	4 541 577	462 394	462 394
DONS	ENVIRONNEMENT	JAPON	FOURNITURES EQUIP CHU ANTANANARIVO	28/08/2002	31/01/2004	698 700	264 092	264 092	202 945
DONS	ROUTIER	JAPON	APPUY A LA PRÉPARATION DU PE III	01/12/1999	10 377 165	10 377 165	10 377 165	10 377 165	6 292 533
DONS	BONNE GOUVERNANCE	JAPON	DESÉNCLAVEMENT Flançant le couloir Natahajanga et RN 44	01/12/1999	15/09/2002	19 855 997	14 534 038	14 534 038	21 036
	SOUS TOTAL JAPON	—	—	—	—	189 076	189 076	189 076	8 719 671
DONS	AGRICULTURE-ÉLEVAGE	KFW	PROTECTION BASSE BETSBOKA	20/11/1994	31/12/2003	1 012 000	558 733	558 733	—
DONS	AGRICULTURE-ÉLEVAGE	KFW	PROTECTION BASSE BETSBOKA	30/06/1994	31/12/2005	3 003 840	2 355 220	2 355 220	1 030 150
DONS	BONNE GOUVERNANCE	KFW	PROJET RIZCOLE BETSBOKA-FIFABE V	05/12/1994	31/12/2003	2 724 900	2 727 783	2 727 783	—
DONS	BONNE GOUVERNANCE	KFW	FONDS DÉTIDES ET D'EXPERT IV	20/09/1997	31/12/2001	703 025	637 823	637 823	593 310
DONS	EDUCATION	KFW	FONDS DÉTIDES ET D'EXPERT V	DEC 1998	en cours sig	562 220	547 092	547 092	547 092
DONS	EDUCATION	KFW	PEDAGOGIE VINTSY	02/05/2003	31/12/2010	1 917 345	278 250	278 250	—
DONS	ENERGIE ET MINE	KFW	MANUEL SCOLAIRE "NY VOARY"	09/02/1994	31/12/2003	3 093 316	2 969 289	2 969 289	2 969 289
DONS	ENERGIE ET MINE	KFW	ADDUCTION D'EAU MAHAJANGA	09/02/1994	31/12/2003	8 155 106	8 155 106	8 155 106	8 155 106
DONS	ENERGIE ET MINE	KFW	ADDUCTION D'EAU MAHAJANGA	PAE V	31/12/2003	1 124 841	3 036 829	3 036 829	—
DONS	ENVIRONNEMENT	KFW	PROJET ENVIRONNEMENT PAE la	18/12/1991	31/12/2006	4 386 884	896 496	896 496	819 826
DONS	ENVIRONNEMENT	KFW	PAE la	18/12/1991	31/12/2006	1 788 747	4 888 111	4 888 111	4 888 111
DONS	ENVIRONNEMENT	KFW	PAE III - ANKARAFANTSINKA	30/06/1995	31/03/2008	5 343 000	2 249 500	2 249 500	2 249 500
DONS	SANTE	KFW	SANTE DE BASE MAHAJANGA	23/09/1988	31/12/2005	3 226	3 226	3 226	3 226
	SOUS TOTAL KFW	—	—	—	—	41 551 571	29 303 458	29 303 458	27 857 205

NATURE PRETS ROUTIER	SECTEUR	BAILLEURS	PROJETS	Stéphane	Closure	Annulé (USD)	Décaissé au 30/06/05	Décaissé au 31/12/2004	FLUX 2005 (USD)
DONS FINANCIER	ISOU TOTAL KOWEIT		Renovation Rn6	21/12/2000	31/12/2004	9 000 000	6 360 000	31 126 83	
DONS FINANCIER	MAURICE	LIGNE DE CREDIT		14/09/2002		10 000 000	1 226 000	126 000	
		Sous TOTAL MAURICE				16 000 000	126 000	126 000	
DONS AGRICULTURE-ÉLEVAGE	NORAD	Projet d'appui filière semence	220507 et 12.03.03		437 607	318 587	281 352	195 626	37 235
DONS AGRICULTURE-ÉLEVAGE	NORAD	FAFANACRO-DÉLAVAGE	2409/03 et 12.03.03		349 870	320 074	282 770	168 956	37 304
DONS INFRASTRUCTURES REGIONALES	NORAD	PROJET D'AMÉLIORATION URBAIN	18/11/2002		1 369 500				
		Sous TOTAL NORAD			2 156 977	639 661	564 422	364 582	74 559
PRETS FINANCIER	AGRICULTURE-ÉLEVAGE	OPEP	REHAB DU PERIMETRE DU BAS MANGOKY 782 P	06/06/2000	31/12/2004	6 020 000	632 030	620 078	
PRETS ROUTIER	ALLEGEMENT DETTE	OPEP	PROMOTION REVENS RURAIK	26/02/2002	30/06/2009	4 000 000	4 000 000	4 000 000	12 951
PRETS EDUCATION	PROJET REHAB. ET ENTRETIEN ROUTE 703 P	OPEP		12/05/2004	30/06/2009	7 700 000			
PRETS ROUTIER	DEUXIEME PROJET EDUCATION 7222 P	OPEP		22/06/1997	30/06/2015	24 000 000	757 336	747 820	47 705
	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EDUCATION 748 P	OPEP		27/06/1998	31/12/2005	18 000 000	671 538	976 338	609 525
	Sous TOTAL OPEP	OPEP	PROJET REHAB. ET ENTRETIEN ROUTE 793 P	28/06/2000	30/06/2004	10 000 000	1 377 236	500 000	500 000
DONS SOCIAL ET SOCIO-COMMUNAUTAIRE	UNION EUROPE	Atténuation impacts crise en milieu urbain		28/11/2002		2 130 000	2 130 000	2 130 000	
DONS AGRICULTURE-ÉLEVAGE	UNION EUROPE	Autogestion Projet d'agriculture et animales		28/06/1998		44 256 000	9 811 460	6 917 337	3 571 066
DONS AGRICULTURE-ÉLEVAGE	UNION EUROPE	Autogestion Projet à la suite aménagement		26/03/2002		76 891	75 972	75 972	
DONS AGRICULTURE-ÉLEVAGE	UNION EUR	DIVERSIFI' HORTICOLE BASS BANTOAMA		26/03/2002		1 081 047	7 621 156	7 621 156	3 221 156
DONS ROUTIER	UNION EUR	APPU D'EY FIL EXPORT AGRO ALIM		24/07/2003		532 000			
DONS AGRICULTURE-ÉLEVAGE	UNION EUROPE	UNION EUROPE intensification filières agricoles & animales		09/06 et 26/11/02		17 009 046	10 690 541	10 690 541	9 374 823
DONS AGRICULTURE-ÉLEVAGE	UNION EUROPE	UNION EUROPE Réhabilitation Rn1		28/06/1998		1 599 211	1 599 211	1 599 211	1 166 616
DONS AGRICULTURE-ÉLEVAGE	UNION EUROPE	UNION EUROPE sout à la DSV laboratoire Arrosinatina		02/12/2002		2 057 484	10 841	10 841	6 316
DONS ROUTIER	UNION EUROPE	UNION EUROPE REHABILITATION Rn12		28/06/1999		511 582	505 650	505 650	505 650
DONS ROUTIER	UNION EUROPE	UNION EUROPE REHABILITATION Rn 5 ET Rn 22		13/12/1997		1 265 052	1 198 031	1 198 031	1 096 031
DONS FINANCIER	UNION EUROPE	UNION EUROPE REHABILITATION Rn 5 (Réseaux connexes)		24/01/2002		11 619 615	9 322 776	9 322 776	8 895 612
DONS FINANCIER	UNION EUR	UNION EUROPE Projet d'appui à la guérison		10/12/2002		3 030 393	60 500 000	60 500 000	60 500 000
DONS AGRICULTURE-ÉLEVAGE	UNION EUR	UNION EUROPE Réaménagement et Qualité		12/12/2002		77 000 000	70 666 000	70 666 000	
DONS AGRICULTURE-ÉLEVAGE	UNION EUR	UNION EUROPE Surveillance et Gestion des ressources halieutiques		03/06/1998		11 151 226	4 298 726	4 298 726	3 935 066
		Sous TOTAL UNION EUROPEENNE		03/06/1996		5 115 000	2 487 679	2 487 679	2 029 861
DONS BONNE GOUVERNANCE	USAID	AMELIORATION BON GOUVERNANCE		28/03/1997		289 319 547	89 470 533	89 470 533	91 454 772
DONS AGRICULTURE-ÉLEVAGE	USAID	UTILISATION ACCRUE SOIES ET PRODUIT		09/06/2003			5 349 000		
DONS AGRICULTURE-ÉLEVAGE	USAID	ECOSYSTEME FORESTIER		15/08/2003			24 714 700		
		Initiatives pour les dev agro biologiques LOI		08/08/2003			40 000 000		
		Sous TOTAL USAID				70 376 855	53 155	53 155	47 977
		TOTAL GENERAL				2 389 689 467	1 076 161 437	984 013 088	715 540 015
									82 088 349

## ***Le mode de fonctionnement au sein de la Banque Mondiale et du FMI***

**La règle de prise de décisions est claire : « Droit de vote »**

**1 dollar = 1 voix**

<b>PAYS</b>	<b>Pourcentage</b>
USA	17%
Japon	8%
Allemagne	6%
France	4,5%
Europe Occidentale (sans France/Allemagne)	32,5%
+ Canada	
Arabie Saoudite	3%
<b>Sous-total (40 pays du Nord + Arabie Saoudite)</b>	<b>71%</b>
<b>Sous-total autres pays (nombre de pays : 144)</b>	<b>29%</b>
<b>TOTAL (184 pays membres)</b>	<b>100%</b>

**SOURCE : Banque Mondiale**

**Remarque** : Madagascar représente 0,07% de voix, soit 1/250 de celui des Etats-Unis.

## ***COMPARAISON DU TRANSFERT FINANCIER EN 2002***

**(Valeur en milliards de US dollars)**

**PAYS DU NORD : TOTAL = + 352 Milliard de US dollars**

**- 57**

**+66**

**+343**

**A**

**R D**

**S L**

**A E**

**E A**

**P S**

**R**

**A**

**V D**

**T B**

**I E**

**P**

**R E**

**C T**

**I N**

**E T**

**E E**

**S E**

**M F**

**E I**

**D**

**D**

**N C**

**E**

**T E**

**S**

**+57**

**-66**

**-343**

**PAYS DU SUD : TOTAL = -352 Milliard de US dollars**

**SOURCES : OCDE, PNUD**

***QUI AIDE QUI ?***

## REPARTITION DES

### RICHESSES MONDIALES

**Tranche la  
plus riche**

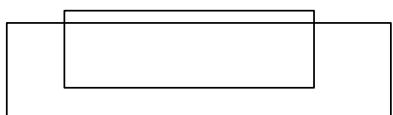
**Les 20% les plus riches se partagent  
82,7% du revenu mondial**

Chaque tranche représente  
20% de la population mondiale

**Tranche la  
plus pauvre**

**Les 20% les plus pauvres se  
partagent 1,08% du revenu mondial**

**SOURCE : PNUD, 1999**



## BIBLIOGRAPHIE

### *Manuels*

- MONTOUSSE (Marc) - 1999 - « Théories économiques » - Paris, édition Bréal, 253 p.
- « Petit LAROUSSE illustré 2002 » - 2001 - Larousse, VUEF, 1086 p.
- BERNARD GUILLOCHON et ANNIE KAWECKI - « Economie internationale » DUNOD., Paris, 2000
- Jacques Adda « La mondialisation de l'économie » Thome 2 : Problème, nouvelle édition 1997, 124p
- KEBABDIAN Gérard - « Politique économique » Monnaie - Budget - Change, 1992, Edition Cujes.
- BIT - « Revue Internationale du travail » Numéro spécial : Politique de l'emploi et Mondialisation »
- Banque Mondiale - « L'économie de Madagascar en un coup d'oeil ».- Année 2000.
- Banque Mondiale - « FOREIGN - DIRECT - INVESTMENT International finance corporation, Melbre of the World - Bank Group »
- INSTAT - « Situation économique au 1er janvier 1999 »
- INSTAT - « Le secteur industriel formel à Madagascar. Caractéristiques, performances, perspectives ».
- INSTAT - « L'emploi, le chômage et les conditions d'activités dans l'agglomération d'Antananarivo » - Premiers résultats de l'enquête annuelle emploi 1999, - In prorot MADIO 1999.- Ministère du développement du secteur privé, de l'industrie et de l'artisanat AGOA à Madagascar. - Information pratiques - janvier 2003.
- Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget - Extrait du DSRP - Juin 2005.
- PRESIDENCE -MAP « Plan d'Action Madagascar 2007 - 2012 »
- Programme PNUD MAG/97/007 - DAP - « Gouvernance et Politiques Publiques pour le DHD » - décembre 2002.
- RATSIRAKA (Didier) - 1996 - « Stratégie pour l'an 2000 » - Edition Afrique - Asie - Amérique Latine.
- RAZAFINDRAKOTO (Mireille), ROUBAUD (François) - 1997 - « Les entreprises franches à Madagascar économie d'enclave ou promesse d'une nouvelle prospérité ? nouvel esclave ou opportunité pour le développement du pays ? » - In Projet MADIO mai 1997.
- ANDRIMANAMPISOA Anjaratiana Zo Lalaina - « impact socio-économique de la mondialisation à Madagascar » 1999 - 2000.

### *Revus et périodiques*

- Banque SBM Madagascar - Rapport annuel 2005
- INSTAT - Rapport économique et financier de 1992 à 2005

---

**NOM** : RAENINTSOAHARILIVA  
**PRENOMS** : Tsiry Fiandràna José Michel  
**TITRE** : « IMPACTS DE LA GLOBALISATION FINANCIERE A MADAGASCAR »  
**Pagination** : 55  
**Graphique** : 01  
**Tableaux** : 12

## **RESUME**

Depuis son indépendance Madagascar a instauré diverses stratégies pour relancer son économie. En outre, le pays dispose des richesses naturelles très diversifiées qui peuvent servir de base de sa croissance. Mais, l'insuffisance des capitaux et le problème de la bonne gouvernance forment un handicap majeur favorisant la pauvreté.

Sur le plan macro-économique, le choix pour une économie ouverte facilite l'entrée massive des capitaux étrangers. Alors, face aux déficits chroniques en termes budgétaires et de balance des paiements, le recours aux emprunts auprès des institutions financières internationales et l'option pour les Investissements Directs Etrangers deviennent les choix obligatoires pour le pays.

En fait, le recours à l'endettement pour financer la politique de développement n'aboutit pas au résultat escompté. En effet, la proportion de la population pauvre augmente ou la classe moyenne disparaît. Idéalement, le développement économique doit être de base interne mais non pas externe, d'où la nécessité d'une nouvelle stratégie pays. C'est-à-dire que la croissance économique trouve son point de départ de l'initiative, des moyens existants et de la force intérieure même du pays. D'où la suggestion stratégique pour la politique monétaire en relançant l'investissement par la diminution du taux d'intérêt. Cette politique est basée sur la stratégie d'incitation de la demande en général pour que l'anticipation d'investissement soit forte.

**Mots clés** : Ajustement Structurel, balance des paiements, globalisation, Inflation, Investissement à outrance, libéralisation économique, politique budgétaire, politique économique, politique économique interventionniste, politique monétaire, système économique.

**Directeur de mémoire** : Professeur FANJAVA Refeno

**Adresse de l'auteur** : Cité Militaire Nanisana porte 103 - A

TANANARIVE - 101